



HAL
open science

Sur les traces des polémopaysages de la Grande Guerre : entre mémoire et oubli d'un héritage qui rejaillit

Athénaïs Langlois

► **To cite this version:**

Athénaïs Langlois. Sur les traces des polémopaysages de la Grande Guerre : entre mémoire et oubli d'un héritage qui rejaillit. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03246633

HAL Id: dumas-03246633

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03246633>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SUR LES TRACES DES POLÉMOPAYSAGES DE LA GRANDE GUERRE ENTRE MÉMOIRE ET OUBLI D'UN HÉRITAGE QUI REJAILLIT

LANGLOIS Athénaïs

LANGLOIS Athénaïs

Date de soutenance orale : 8 janvier 2021

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Tu ne peux pas imaginer le paysage qui nous environne, plus aucune végétation, ni même une ruine ; ici et là, un moignon de tronc d'arbre se dresse tragiquement sur le sol criblé par des milliers et des milliers de trous d'obus qui se touchent. Plus de tranchées ni de boyaux pour se repérer [...]. Entre nous et les Allemands, pas de réseaux de barbelés, tout est pulvérisé au fur et à mesure de la canonnade. Mais plus active que le bombardement, pire que le manque de ravitaillement, c'est l'odeur qui traîne, lourde et pestilentielle, qui te serre les tripes, te soulève le cœur, t'empêche de manger et même de boire. Nous vivons sur un immense charnier où seuls d'immenses mouches gorgées de sang et de gros rats luisants de graisse ont l'air de se complaire : tout est empuanti par les cadavres en décomposition, les déchets humains de toutes sortes, les poussières des explosifs et les nappes de gaz. »

Eugène Bouin, mai 1916, Verdun.

Avant-propos

Le travail personnel d'études et de recherche

Inscrit dans un travail personnel d'études et de recherche, ce mémoire consiste en l'investigation d'une thématique paysagère, en mettant en œuvre des méthodes de recherche scientifique. Par le biais d'une problématique relative au paysage et à la perspective d'action et de projet. L'exercice vise à la production de connaissances (état de l'art), le développement d'outils méthodologiques, et/ou de propositions théoriques. L'objectif est alors d'appréhender une première initiation à la démarche de recherche en paysage et de développer une interrogation critique.

Le polémopaysage, origine de la recherche

Le TPER qui va suivre a été l'occasion pour moi de me tourner vers les paysages de guerre. Ma curiosité pour l'histoire m'a amenée à porter attention à ce sujet. Les prémices de ces réflexions prirent ainsi racines dans l'envie d'aborder le rapport entre les espaces militaires et les paysages, ainsi que ma préoccupation pour l'histoire. Cette obsession pour les paysages de guerre comme objet de recherche a ainsi débuté par la découverte du terme de « polémopaysage », ainsi qu'une première lecture personnelle, qui était celle du livre *Paysages en bataille : Les séquelles environnementales de la Grande Guerre*, d'Isabelle Masson-Loodts, publié en 2014, aux Editions Nevicata.

Ainsi, mes attrait personnels m'ont conduite à me poser diverses questions concernant les singularités des paysages marqués par la guerre. Je souhaite approfondir l'angle des traces paysagères, quelles soit matérielles ou immatérielles. Evènement marquant et bouleversant, porté un regard sur la guerre est l'opportunité pour moi de révéler les aspérités de ces paysages.

« Impossible de penser à l'histoire sans penser au paysage qui l'a rendue possible. C'est un paysage qui a été seulement validé par l'histoire, sans laquelle on ne le verrait pas tout à fait tel qu'il est... Un coup de baguette de l'histoire fait naître un paysage »

Julien Gracq, 1980.

Sommaire

Avant-propos 4

Le travail personnel d'études et de recherche.....	4
Le polémopaysage, origine de la recherche.....	4

INTRODUCTION GENERALE..... 7

PARTIE 1 : L'ETUDE ET L'INSCRIPTION DE LA GRANDE GUERRE DANS LES PAYSAGES..... 9

Introduction de la partie 1	9
1.1 Contexte de la Grande Guerre : cadre historique et géographique.....	10
A) La Grande Guerre, inscrite dans la durée et dans une vaste aire géographique.....	10
Les prémices d'une entrée en guerre	10
1914 : L'illusion d'un conflit d'une courte durée.....	11
1915 : L'enlèvement, une fixation du front.....	12
1916 : L'enfer, un mythe de la percée et de grandes batailles	15
1917 : La lassitude et les contestations de la guerre.....	16
1918 : Le dénouement de la guerre.....	16
1919 : Le Traité de Versailles, une paix illusoire	17
B) Le développement de l'énergie destructrice : ignorance et séquelles d'une guerre moderne et totale.	18
C) Les dommages de la Grande Guerre : conséquence de la guerre totale.....	19
Le bilan humain	19
Le bilan matériel	20
Penser la remise en ordre et la reconstruction	22
La 'Charte des sinistrés', loi du 17 avril 1919	22
1.2 De la définition du paysage à l'émergence de la notion de paysage de guerre et polémopaysage.....	23
A) La définition du paysage et de ses dynamiques.....	23
Les origines : le paysage, un genre pictural	23
Le paysage, regard sur une étendue d'un pays	23
Le paysage, interface entre objectif et subjectif (nature et société).....	24
Le paysage, une double dimension : réalité matérielle et réalité immatérielle	25
B) L'émergence de la notion de paysage en/de guerre	25
Les paysages, valeurs tactiques et théâtre de la guerre	25
Les paysages façonnés par la guerre.....	26
C) Le paysage polémologique ou polémopaysage (Jean-Paul Amat, 1987)	26
D) Les différentes approches scientifiques des paysages de la Grande Guerre	28
Les impacts environnementaux de la Grande Guerre	28
Investigation des vestiges de guerre par l'outil LIDAR	28
1.3 L'histoire et la Grande Guerre, productrice de traces transmises dans le paysage	29
Définition de la trace paysagère	29
L'histoire productrice de traces paysagère, perpétuant la mémoire	29
Conclusion de la partie 1	30

PARTIE 2 : L'ETUDE DE L'HERITAGE DE LA GUERRE A TRAVERS LA MEMOIRE ET L'OUBLI DES TRACES PAYSAGERES	31
Introduction de la partie 2.....	31
2.1 Méthodologie de la recherche	32
A) Les hypothèses de recherche.....	32
Les traces paysagères du conflit se dissimulent et se révèlent aux grès des dynamiques	32
Les agissements face aux traces dans le paysage sont dépendants de la nature de celles-ci et des aspirations sociales.....	32
Le paysage, valeur mémorielle plus conséquente que les monuments.....	32
B) Le protocole suivi	33
Matériaux retenus	34
Présentation des matériaux	35
C) Analyse croisée et définitions des traces paysagères de la Grande Guerre	37
Définition de la typologie de traces	38
2.2 1919-1929 : Dualisme d'une guerre figée par les monuments et d'un paysage dévasté, entre l'urgence et la nécessité de requalifier les traces dans le paysage	38
A) Les monuments construits, empreintes de la Grande Guerre dans les paysages	38
Les bornes Vauthier, traces matérielle de la ligne de front dans le paysage.....	38
Les monuments aux morts, construction d'empreintes dans les paysages urbains	39
B) Une volonté d'oubli ou un refoulement mémoriel des traces sur les champs de bataille ?	39
Les munitions, enfouissement et effacement des traces : les dépôts enterrés et zones de brûlage	40
Des traces paysagères biaisées, ressource de la guerre	41
2.3 Une terre qui rejailit sans cesse : des traces à oublier et des traces supports de mémoire	41
Traces matérielles à l'épreuve du temps : Les dépôts enterrés, les aires de brûlages deviennent immatérialité paysagère	41
Traces matérielles à l'épreuve du temps : les corps	41
2.4 Paradoxe de traces qui tendent à s'effacer et d'une perpétuité de l'héritage	42
2.5 La perpétuité des traces paysagères, expression d'un patrimoine	42
Conclusion de la partie 2.....	43
CONCLUSION GENERALE	46
Glossaire : Pour un vocabulaire commun de la guerre	47
Remerciements	50
Bibliographie 51	
De l'état de l'art	51
Des matériaux de recherche	54

INTRODUCTION GENERALE

« Parmi les endroits d'où l'on peut voir un paysage, celui dont la vue est la plus belle est presque toujours celui qui est le plus intéressant dans un raisonnement de tactique militaire... »

Yves Lacoste, 1990

« *A Verdun, sous la forêt, les plaies* »¹, article titré par le journal *Le monde*, au 25 mai 2016. Cent après la Première Guerre mondiale, « la forêt de Verdun recrache toujours corps et obus ». Les commémorations du centenaire de la Guerre 14-18, nous a amené un cycle mémoriel nouveau alors que les derniers témoins se sont éteints. Les monuments aux morts qui cristallisent la guerre laissent la place au paysage. En effet, cent ans après, la Première Guerre mondiale est encore présente. Les témoins directs partis, laissant le paysage comme le témoin muet de ce conflit. Il est la mémoire vivante de la guerre.

La guerre est un évènement bouleversant qui a ancré dans le paysage un palimpseste de traces de l'histoire et du temps. Les traces qui sont évoqué dans ce présent travail personnel d'étude et de recherche, sont des traces paysagères, à la fois matérielles et immatérielles. En effet, le paysage de guerre « se révèle au travers de la perception des traces du conflit qu'il offre à l'observateur dans un espace donné. Il renvoie à la capacité de l'homme de façonner un espace par des forces qui conduisent à la destruction, puis à la reconstruction » (Boulanger, 2001). Le prisme du temps intervient également dans la caractérisation du paysage de guerre, qui va, par conséquent, s'inscrire dans la durée. Le paysage de guerre existe dans l'après-conflit : « les inscriptions de la violence s'effacent lentement avec le processus d'érosion de la nature ou par l'action de l'homme » (Boulanger, 2001).

Le paysage est criblé donc de traces du temps, de l'histoire de la Grande Guerre. Les traces qui seront évoquées ici seront des traces paysagères. Ce mémoire étant orienté vers la recherche paysagère, il est donc admis que ces traces peuvent également faire l'objet d'actions de projets de paysage.

Se pose alors les questions à suivre. Comment le paysage retranscrit-il la mémoire de la Grande Guerre ? Comment la mémoire (vivante) se fond-elle ou rejailit-elle des paysages ? Quelle(s) mémoire(s) restitue le terrain d'une guerre ? Quelles sont transmissions mémorielles du paysage de la Grande Guerre ? Que reste-t-il aujourd'hui des traces des hostilités dans les paysages ? Finalement la problématique au cœur de cette recherche est la suivante : Comment les paysages sont-ils des outils de transmission de la mémoire de la Grande Guerre ?

¹ Flandrin, A. (2016). *A Verdun, sous la forêt, les plaies*, Le Monde.fr
URL : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2016/05/27/a-verdun-sous-la-foret-les-plaies_4927832_4500055.html

La présentation de ce travail personnel d'études et de recherches s'organise en deux temps. Pour répondre à cette problématique, il est important, d'une part, de prendre conscience de l'histoire et des particularités de ce conflit. Dans un premier temps, il s'agit de dessiner les lignes de ce conflit, son contexte historique et son ancrage géographique, ainsi que les raisons qui en font un événement marquant et un conflit mondial majeur. De là, sera exposé les prémices des traces paysagères, à savoir les dommages et séquelles de guerre. Cette étape sera suivie d'un socle de connaissance sur le paysage et plus particulièrement sur son syntagme paysage de guerre et la notion émergente de polémopaysage. Cet état de l'art sur les relations entre le paysage et la guerre expose les différentes approches scientifiques pour ensuite constituer celle de ce mémoire.

Dans un second temps, une fois les hypothèses introduites, il convient de mettre en place une démarche méthodologique adaptée pouvant infirmer ou confirmer ces postulats. Il s'agit alors de donner un sens aux éléments collectés, aux résultats qui seront hiérarchisés et soulignés. La dernière étape aborde alors l'interprétation de cette perspective temporelle.

Finalement, une conclusion tentera d'apporter une réponse et d'effectuer une prise de recul sur ce travail d'initiation à la recherche.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE 1 :

L'ETUDE ET L'INSCRIPTION DE LA GRANDE GUERRE DANS LES PAYSAGES

« Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre », Karl Marx.

Introduction de la partie 1

Evènement marquant et conflit militaire majeur du XX^e siècle, la Première Guerre mondiale, aussi dite la Grande Guerre se déroule de 1914 à 1918 et est vu comme le commencement et la « matrice d'un siècle de violence ». Cette guerre diffère des précédentes car on la considère comme le « premier conflit de l'âge industriel et national, premier conflit à caractère total également » (Le Naour, 2008, p. 6). A travers l'exposé de l'histoire de la Première Guerre mondiale, il s'agit de dresser les grandes lignes qui composent cette guerre, en insistant sur le Front de l'Ouest, objet d'étude de ce mémoire. Avoir une vision historique du conflit, même brève, nous en apprend également beaucoup sur son déroulé ainsi que sur la place que cette guerre occupe encore aujourd'hui.

L'objectif de cette partie est donc de poser le premier cadre théorique de ce travail d'initiation à la recherche. Il s'agit de présenter, par le biais d'une approche historique les grandes phases et les particularités de ce conflit. Ce socle de connaissance historique et géographique, suivi d'un état de l'art sur la notion de paysage, fera émerger celle de paysage en/de guerre, posant ainsi les différentes définitions et les approches existantes et relatives aux relations entre le paysage et la Grande Guerre. Il ne s'agit pas, dans ce travail, de donner une définition unique du paysage, mais plutôt de venir poser les prémices de la recherche paysagère. De fait, est admis que le paysage apparaît sous deux dimensions qui concilient le paysage matériel et le paysage immatériel. A la suite, de cet énonciation, le paysage de guerre et le terme émergeant de polémopaysage en seront dans la continuité de cette double dimension, alimenté par la multiplication des travaux de recherches en tout domaine.

La prise de recul vis-à-vis du conflit en font émerger une multitude d'approches, il s'agit dans ce travail de recherches de mettre en lumière les traces paysagères. Une réflexion sur l'articulation de plusieurs notions est proposée et offre ainsi le cadre théorique resserré et les fondements. La dernière étape de cette partie permettra d'argumenter, par la suite, le choix de l'approche de ce travail d'initiation à la recherche.

1.1 Contexte de la Grande Guerre : cadre historique et géographique

A) La Grande Guerre, inscrite dans la durée et dans une vaste aire géographique

Les prémices d'une entrée en guerre

Au début du XX^e siècle et à la veille de la Première Guerre mondiale, le monde est dominé par les pays européens. Néanmoins, l'équilibre entre ces puissances est de plus en plus instable et leurs rivalités ne cessent d'augmenter, pour cause des nombreuses colonies qu'ils possèdent et des disputes des territoires conquis et de leurs richesses. On assiste à une série de crises, une course aux armements et aux effectifs militaires, ainsi que des conflits d'avant-guerre liés à des traités secrets militaires en sont des acteurs. A cela, s'ajoute la forte haine entre la France et l'Allemagne, suite à la guerre de 1870-1871². Une issue victorieuse pour l'Allemagne, elle annexe l'Alsace-Lorraine en 1871, et provoque un fort ressentiment côté français.

L'Europe est alors sous tension et la peur d'une guerre généralisée se ressent. Les puissances européennes forment des alliances en vue d'une guerre possible, engageant les pays regroupés dans une coalition à se défendre entre eux en cas d'attaque d'un des membres. Ils renforcent leurs effectifs militaires et augmentent leurs productions d'armes. La moindre étincelle ou instabilité plonge les pays dans un conflit. Elle se produit le 28 juillet 1914.

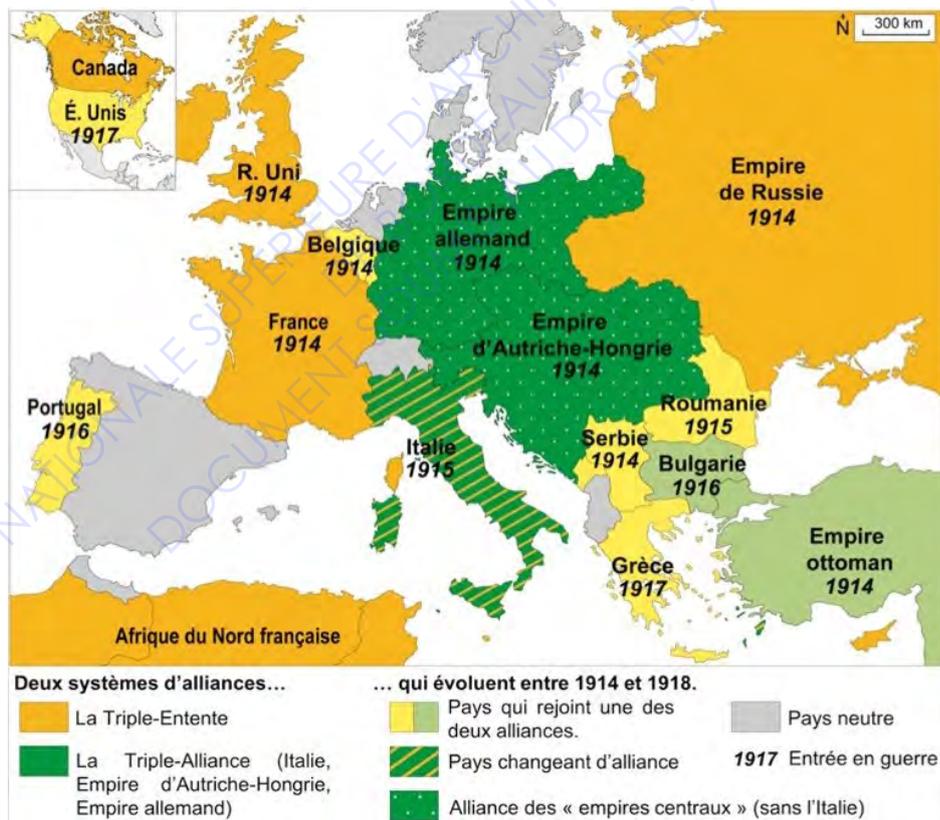


Figure 1 – Les systèmes d'alliances de la Première Guerre mondiale (Sources : <https://sites.google.com/site/sitedemonsieurmoalic/troisieme/histoire/h1-civils-et-militaires-durant-la-premiere-guerre-mondiale?tmpl=%2Fsystem%2Fapp%2Ftemplates%2Fprint%2F&showPrintDialog=1>)

² Référence à la guerre franco-allemande, aussi appelée guerre franco-prussienne, se déroulant de juillet 1870 à janvier 1871. Cette guerre a opposé la France à la coalition, formée entre la Prusse et les États allemands, pour cause d'un incident diplomatique entre ces pays concernant la succession de la couronne d'Espagne. Bien que brève, elle suscitera des tensions et sera l'une des causes de la Première Guerre mondiale.

1914 : L'illusion d'un conflit d'une courte durée

L'année 1914, marque l'année du commencement de l'engrenage de la machine. L'étincelle, qui plonge le monde dans un conflit sans précédent, se déclenche le 28 juillet 1914, pour cause l'assassinat à Sarajevo, de l'archiduc François Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, orchestré par un jeune nationaliste serbe de Bosnie, Gavrilo Princip. Par le biais d'alliances militaires, la guerre est proclamée. Le 3 août 1914, l'Allemagne déjà en conflit avec la Russie, déclare la guerre à la France et à la Serbie et envahit ensuite la Belgique. Le gouvernement français appelle alors à la mobilisation générale.

L'ORGANISATION SPATIALE EN DEUX ZONES DU TERRITOIRE FRANÇAIS MILITARISÉ

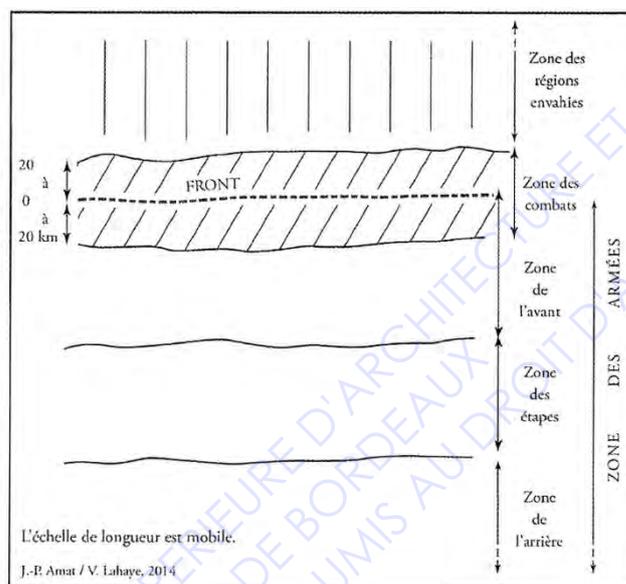


Figure 2 – Organisation du territoire sous contrôle militaire (Source : Amat, 2015)

Lorsque la mobilisation générale est déclarée, le territoire national français est divisé en deux zones militaires.

- La zone de l'intérieur : C'est la partie du territoire qui n'est pas directement touchée par la guerre, et « où le pouvoir civil continue de s'exercer, sous les ordres du ministère de la Guerre » (Amat, 2015, p. 271).
- La zone des armées : Elle est placée sous le contrôle du général commandant en chef. Elle se décline en trois zones d'organisation, qui sont affectées selon le gradient de proximité avec le front, ayant ainsi des conséquences sur la gestion des ressources matérielles et humaines. Du front vers l'intérieur :
 - o la zone de l'avant, contenant le front lui-même, soit la zone des combats ; qui se juxtaposent avec,
 - o la zone des étapes ;
 - o la zone de l'arrière, « une bande continue placée sous l'autorité de la direction de l'arrière, au ministère ».

Pour les deux camps, les premiers affrontements sont vus comme déterminants, la férocité des attaques laisse à croire que l'issue du conflit sera rapide. Une fois les combats engagés, la majeure partie des Etats est persuadée que cette guerre sera similaire à celle de 1870. Ainsi, au premier abord, pensant que le conflit sera de courte durée, le chef d'Etat-Major allemand, Helmut Von Moltke, met en application le *plan Schlieffen*³, visant à concentrer ses armées et anéantir l'armée française sur le front Ouest, avant d'affronter les russes sur le front Est. L'Allemagne porte alors ses efforts sur le front Ouest, en Belgique et au nord de la France. Les Français, aux pratiques militaires obsolètes, héritées des guerres napoléoniennes et alors incompetents en matière de tactique, sont vite dépassés, face à la rapidité et l'efficacité de l'armée allemande. Ces affrontements se déroulent du 18 au 22 août 1914⁴, c'est la bataille des Frontières.

Les armées allemandes progressent alors en direction de Paris. Du 29 août au 2 septembre 1914, cette avancée conduit le gouvernement français à quitter la capitale pour Bordeaux. Et pourtant, « le but principal des Allemands n'est pas Paris, mais l'encerclement et la destruction de l'Armée française » (Hubé, 2016, p. 34). Pendant ce temps, le Général Foch, commandant en chef français des forces alliées sur le front de l'Ouest, organise alors la contre-offensive de la Marne pour stopper la progression allemande qui se dirige vers Paris. Cette entrée en guerre est donc marquée par une première bataille de la Marne, se déroulant du 6 au 9 septembre 1914. Les troupes allemandes reculent alors et se replient sur les massifs de l'Argonne.

S'en suit alors, la « Course à la Mer », les armées anglaises, belges et françaises et les armées allemandes tentent alternativement de se déborder, pour s'emparer des ports, mais rien n'y fait. Deux grandes batailles marquent cet épisode de la Grande Guerre, elles font partie de la première bataille des Flandres : c'est la bataille de l'Yser et la bataille d'Ypres. Ils finissent par se fixer sur le littoral de la mer du nord. C'est le prélude de l'enlèvement, la guerre des tranchées, ou guerre de position, qui succède à la guerre de mouvement. Par conséquent, le front franco-allemand se stabilise dans la boue, créant une ligne de front continu sur 750 km, de la mer du nord aux Vosges. La déception règne. Le conflit devait être bref, victorieux et durait quelques mois pour ainsi se finir avant la fin de l'année. La réalité est ainsi bien différente, le conflit s'inscrit dans la durée.

1915 : L'enlèvement, une fixation du front

Les premiers mois du conflit sont alors une guerre de mouvement, où les armées s'affrontent brièvement dans des espaces ouverts mais c'est en novembre 1914 que la guerre va prendre un autre tournant. 1915 marque l'année de l'enlèvement, d'une guerre de position qui durera deux années et qui annonce le commencement d'un conflit qui ne fait que débiter. « Avec la fixation des fronts, à l'ouest autant qu'à l'est, une nouvelle guerre commence qui ne ressemble en rien aux conflits précédents. Il faut donc s'y adapter, tant bien que mal. » (Le Naour, 2008, p. 43).

Débuté à l'ancienne par des combats d'infanterie, très vite le conflit change de nature. Le *plan XVII*⁵ de la France et le *plan Schlieffen* de l'Allemagne étant un échec, la perspective d'une guerre longue se met en place. Chacun va revoir ses besoins. C'est tout un engrenage qui s'installe, amenant ainsi les économies des belligérants à se

³ Le plan Schlieffen (*der Schlieffenplan*), est un plan d'attaque militaire allemand conçu en 1905 et qui fut continuellement adapté et appliqué en août 1914, sous le nom de « *Aufmarschplan* », *plan de déploiement*. Il vise alors à anéantir l'armée française, en envahissant la Belgique, ainsi que le Luxembourg afin de contourner par le nord le système défensif Séré de Rivières. Son application en août 1914 a permis aux armées allemandes de remporter la bataille des Frontières.

⁴ Le 22 août 1914 est considéré comme le jour le plus meurtrier de l'Histoire de la France, avec la perte de 27 000 soldats français, face à la puissance de l'artillerie moderne allemande.

⁵ Le *plan XVII* est un plan militaire français appliqué en août 1914 au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Il a pour but la mobilisation et la concentration des forces françaises et préconise une offensive des troupes actives.

convertir vers une économie tournée vers l'effort de guerre. On réquisitionne davantage d'hommes, autant à l'avant qu'à l'arrière, de matériels et de munitions. C'est à ce moment qu'apparaît de nouvelles filières industrialo-militaires, cause de la course à l'armement. L'industrie constitue alors la seconde mobilisation. L'arrière s'active alors, augmentant les cadences, jusqu'à devenir insoutenable. Toute la population est réquisitionnée, notamment les femmes, les hommes restés à l'arrière et les travailleurs coloniaux, afin de produire les poudres, explosifs et munitions pour le front. Ainsi, on voit émerger de nouvelles techniques et armes de guerre (chars d'assaut), au côté des poudres et explosifs, notamment les agents chimiques de guerre, plus connus sous la dénomination de « gaz » asphyxiants.

L'invention de l'artillerie chimique permet alors de projeter au cœur du dispositif ennemi les agents chimiques. Vocation offensive ou défensive, les gaz ont pour but « de faire sortir les soldats des tranchées, de les harceler physiquement et psychologiquement (guerre d'usure), et d'obliger les combattants à porter les masques à gaz et les protections, très inconfortables et fortement handicapants pour le tir » (Hubé, 2016, p. 42). En d'autres termes, la Première Guerre mondiale se voit alors devenir une guerre d'usure et de matériel « qui met à rude épreuve les forces morales et matérielles des parties combattantes » (Hubé, 2016, p. 40). Disposant de davantage de ressources sur son territoire, l'Allemagne est plus opérationnelle que la France dans son industrie militaire et chimique. La France, quant à elle, dispose d'une industrie plus réduite et désorganisée.

En effet, cet enlèvement va marquer une nouvelle manière de faire la guerre. C'est l'art de s'enterrer dans des tranchées, donnant lieu à une toute nouvelle organisation spatiale de la guerre. Durant cette année de guerre, toutes tentatives de percer et de rompre le front vont échouer de part et d'autre des camps. La guerre de position et l'enlèvement voient aussi apparaître le qualificatif de « poilus » pour nommer les soldats français à partir de 1915, les désignant comme brave, viril, courageux, face à la difficile vie des tranchées.

Le conflit s'étend. Le 25 mai 1915, par le biais d'un traité secret, l'Italie se rallie à la Triple-Entente (France, Angleterre, Russie), déclarant la guerre à l'Autriche-Hongrie, ce qui revient à la déclarer également à l'Allemagne. Un nouveau front se forme, c'est le front italien, qui sera réciproquement conforté par les Français.

Dans le même temps, sur le front de l'Est, les armées allemandes tentent de rompre le front avec la Russie. Parallèlement, l'Allemagne engage également une guerre sous-marine, pour contrer les navires d'approvisionnement de ses ennemis.

L'ORGANISATION SPATIALE DU FRONT : un système complexe en réseaux

Lorsque le front se fige et que la guerre de position se met en œuvre, un type de combat de combat nouveau et une nouvelle organisation de l'espace militaire et plus précisément du front se met en place. Le front enterré français se compose de deux types principaux d'ouvrages : les fossés et les abris, qui se déclinent en variantes. Les soldats s'enterrent alors dans un système complexe de tranchées hiérarchisées, de sapes et de boyaux de communication, qui sont consolidés par des sacs de sables, de clayons et caillebotis (voire de béton, un mélange de ciment et de galets). Ils constituent alors un important réseau de défenses souterraines qui s'étend sur plusieurs kilomètres servant à la fois de ligne de défense et de chemins de batailles.

Séparé de l'organisation des tranchées adverses, allant de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres, c'est le *no man's land*, terrain où se déroulent les combats de front. Il est décrit comme un terrain ravagé, infranchissable, composé de réseaux denses de barbelés, de cratères.

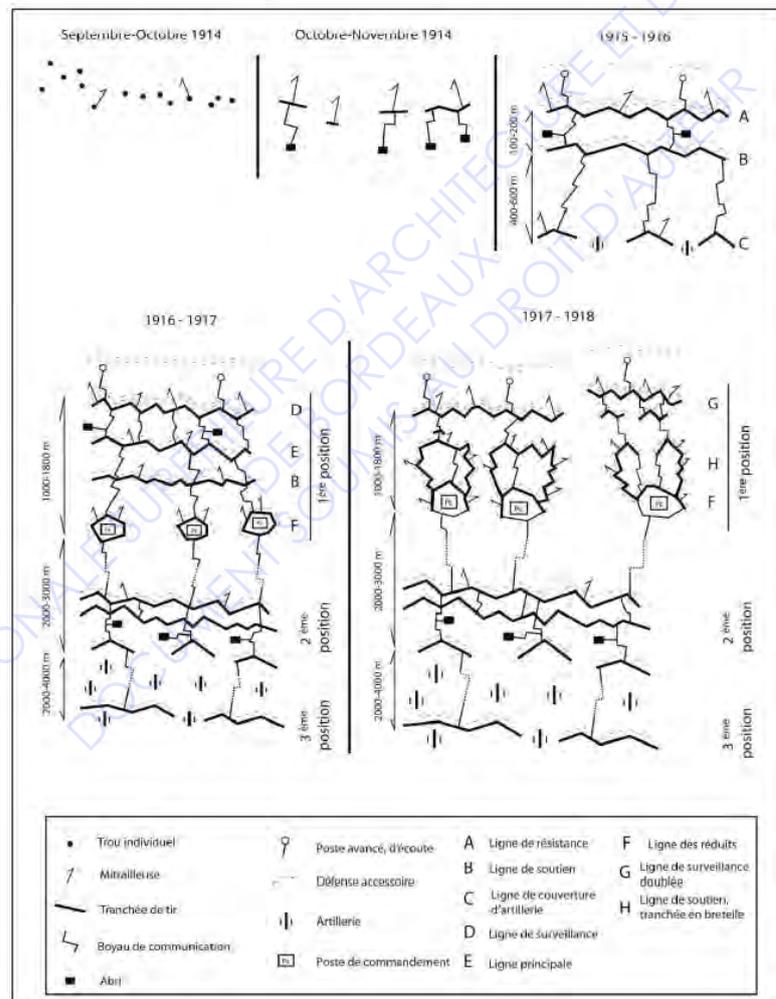


Figure 3 – Evolution spatiale des réseaux de défense du front de 1914 à 1918 (Source : Solard, 1935, In : Taborelli, 2018)

1916 : L'enfer, un mythe de la percée et de grandes batailles

Alors qu'à la fin de 1915, les Allemands adoptent une position défensive sur le front de l'Ouest, ils finissent par passer en février 1916 à l'offensive. Le chef suprême de l'armée allemande décide de frapper un grand coup en attaquant une partie de la ligne de front, pour provoquer un maximum de pertes dans l'armée française. Il est alors décidé de mener cette bataille dans la forteresse de Verdun, place forte importante pour les français. Débutent alors les combats le 21 février 1916 : « un déluge d'acier s'abat sur l'étroit secteur de Verdun. Du jamais-vu : un millier de canons crachent un million d'obus en une journée » (Le Naour, 2008, p. 55). La guerre s'industrialise davantage et dépend par conséquent de la capacité de l'arrière à produire suffisamment de munitions pour écraser l'ennemi. L'artillerie des Allemands étant préparée, les armées allemandes pénètrent dans les tranchées françaises et s'emparent du fort de Douaumont⁶ le 25 février. Pris de cours, le général Pétain, tacticien est alors nommé au commandement du front de Verdun et met en place la « voie sacrée » qui effectue le ravitaillement en munitions et la rotation des unités d'infanterie.

La bataille de Verdun s'inscrit alors dans plusieurs mois de guerre, où l'intensité des combats n'a eu cesse de causer des ravages. On parle alors de « l'enfer de Verdun ». « Lors de la bataille de Verdun, sur les quelques 200 km² du champ de bataille, les Allemands et les Français expédient 60 millions d'engins, sur une période entre février et août 1916. Ces sols sont avec ceux du Vietnam les plus bombardés. » (Hubé, 2016, pp. 40-41). La bataille de Verdun qui se déroule ainsi du 21 février au 18 décembre 1916, « fera entrer la Première Guerre mondiale dans une nouvelle dimension plus inhumaine encore : l'annihilation totale de l'adversaire, la suprématie du matériel et stratégie d'usure » (Le Naour, 2008, p.56). Elle entraîne des pertes humaines considérables. On estime à 80% les pertes humaines causées par l'artillerie. 300 000 périssent, dont 143 000, côté allemand et 163 000, côté français.

Parallèlement à Verdun, le 1^{er} juillet 1916 est engagée la bataille de la Somme. Les Alliés, et plus particulièrement la France, au côté de l'Angleterre, organisent une contre-offensive. Misant sur l'artillerie, d'un côté, les Britanniques amorcent des bombardements préliminaires pendant huit jours. Persuadés que ce pilonnage a été suffisant, l'infanterie tente un assaut le 1^{er} juillet 1916, « avec l'ordre d'avancer à un rythme constant et par lignes successives » (Grant, 2012, p. 740). Mais rapidement, l'artillerie allemande et ses armées reprennent le dessus, arrêtant net l'attaque. Pendant ce temps, sur le flanc droit, l'armée française parvient à progresser, grâce à une tactique militaire plus avancée. Une fois de plus, ces affrontements dans la Somme se soldent par une guerre statique, où Allemands tentent une série de contre-attaques qui ponctuent les mois suivants. La bataille de la Somme se conclue par un dernier affront sur Beaumont-Hamel, provoqué par les Alliés. Elle prend alors fin le 18 novembre 1916.

Cette guerre de siège n'en finit pas. Elle s'éternise. Cette guerre de position marque les années 1915 et 1916, « les états-majors français et allemands commencent le mythe de la percée, c'est-à-dire la volonté de rompre des lignes ennemies pour reprendre la guerre de mouvement. Parce qu'ils n'ont pas compris que les tranchées avaient changé la guerre, les belligérants s'épuisent en de multiples offensives aussi meurtrières qu'inutiles. » (Le Naour, 2008, p. 52). L'année 1916 est ainsi marquée sur le front de l'Ouest par de grandes batailles, représentative d'un

⁶ Le fort de Douaumont est un ouvrage fortifié, construit en 1884 et 1886, situé dans le département de la Meuse. Il est classé au titre des Monuments Historiques, depuis 1970.

pionnage intensif de la ligne de front statique et qui sont aujourd'hui célèbres. Les offensives de Verdun, de la Somme, du chemin des Dames qui se soldent par un bilan accablant, une quantité de morts et aucun résultat.

La lassitude se faisant ressentir à la fin de l'année 1916, après deux ans de guerre dans les tranchées, l'empereur d'Autriche, Charles I^{er} engage des tentatives de paix, mais elles restent sans succès.

1917 : La lassitude et les contestations de la guerre

Face à ce bilan, l'année de 1917 est « celle du doute, de la crise de confiance, à l'avant comme à l'arrière » (Le Naour, 2008, p. 93). Des contestations sociales et des crises naissent aux fronts mais aussi à l'arrière. Ces revendications se manifestent particulièrement sur le front avec aux mois d'avril et de mai 1917, les premiers cas de « mutinerie » au sein de l'armée française. Par exemple, des soldats sont fusillés, mais les « mutineries » ne cessent de se multiplier au sein des poilus qui sont fatigués par les combats et se sentent sacrifiés. Du 16 avril au 9 mai 1917, les Alliés reprennent l'offensive sur le « Chemin des dames », ce qui entraîne une fois de plus des pertes humaines et matérielles colossales sans aboutir à percer le front allemand.

Le 6 avril 1917, les Etats-Unis entrent en guerre, rejoignant les Alliés. Pendant longtemps, ils ne souhaitent pas prendre part au conflit, mais les Américains subissent les effets de la guerre sous-marine, ils voient leurs cargos coulés depuis plusieurs mois. Pays neutre, il bascule alors de façon inéluctable dans la guerre. Crainte par l'Allemagne, l'Amérique affirme son indépendance « combattant les Allemands non pas parmi les Alliés mais à côté des Alliés, au titre d'une puissance venant défendre les principes moraux et faire triompher une ligne politique qui est la sienne en partie commune avec celle des Alliés » (Hubé, 2016, p. 49).

Après quatre ans de guerre, les empires se délitent peu à peu. A la fin de l'année, sur le front de l'Est, la Russie arrête les combats de façon unilatérale, à la suite d'un coup de force en octobre et novembre 1917 de la part des bolcheviques (ou communistes). Inespéré pour l'Allemagne, elle reporte alors tous ses efforts sur le front de l'Ouest, contre la France et l'Angleterre.

Retirée du conflit, au mois de décembre 1917, la Russie signe alors avec l'Allemagne un armistice, qui est suivi le 3 mars 1918, du *traité de Brest-Litovsk*.

1918 : Le dénouement de la guerre

Au début de l'année 1918, en janvier et février, éclatent des mouvements de grèves en Allemagne. La population exprime sa lassitude vis-à-vis de la guerre et de ses conséquences pour les civils. Malgré les contestations, en mars 1918, les Allemands parviennent à Château-Thierry et grâce à des canons de longue portée, ils bombardent Paris. Face au péril, le général Foch, commandant des opérations sur le front occidental, organise des offensives et contre-offensives qui permettent de repousser de plusieurs côtés les Allemands.

Sur les autres fronts, après une offensive décisive en juin 1918, de la part des Alliés d'Orient, des armistices avec l'Allemagne sont signés par la Bulgarie et par l'Empire Ottoman, réciproquement le 29 septembre et le 30 septembre 1918. Suit l'Autriche-Hongrie, appartenant aux Empires centraux, avec l'Italie qui signent l'armistice le 3 novembre 1918.

Alors qu'en Allemagne se multiplient les revendications et qu'une grève générale éclate, les gouvernements et chefs militaires parviennent à convaincre l'empereur d'abdiquer. Le général Foch présente alors les conditions d'armistice début novembre. Le 11 novembre 1918, un « cessez le feu » entre en vigueur et un armistice marque la fin des combats, dans l'attente d'un traité de paix définitif et proclame alors la victoire des Alliés sur Allemagne.

1919 : Le Traité de Versailles, une paix illusoire

Plusieurs mois après l'armistice, la fin de la Première Guerre mondiale est actée par la signature du traité de paix, le *Traité de Versailles*, le 28 juin 1919. Signé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, il est ensuite promulgué le 10 janvier 1920. Les conséquences sont importantes pour l'Allemagne qui perd alors 15% de la surface de son territoire et de son empire colonial, et qui doit payer des indemnités à la France et à la Belgique. L'Europe entière est endettée. Ce traité avait pour ambition de pacifier le monde, refaçonner l'Europe, construire un ordre nouveau « qui soit solide et durable car fondé sur la démocratie et la liberté des peuples. Il se trouve que la paix de 1919, dépourvue d'esprit de justice, n'est appréciée par personne, ni par les vainqueurs ni par les vaincus, et donne l'impression d'un immense gâchis » (Le Naour, 2008, p. 132). Par conséquent, la dureté éprouvée de la guerre à aspirer les vainqueurs à humilier les vaincus, et a ainsi empêché toute réelle et durable réconciliation, et s'est soldé par le germe d'un second conflit mondial en 1939.

Finalement, après cette guerre longue, le monde apparaît d'autant plus instable qu'en 1914 avant l'entrée en guerre. Vaincus, comme vainqueurs se sentent frustrés. Les quatre années de conflit mondial marquent plus particulièrement l'Europe, théâtre principal des affrontements. La Grande Guerre, va alors laisser 11 millions de morts, des champs de ruines et des régions entièrement dévastées, notamment le nord-est de la France. L'héritage de cette guerre est celui du deuil, de paysages de désolation et parfois même d'apocalypse. Ceci en est l'aboutissement et la conséquence d'une guerre moderne où l'énergie dévastatrice est mise en service de l'anéantissement.



Figure 4 - Frise chronologique des grandes phases et des principaux événements et batailles de la Première Guerre mondiale (Source : <https://sites.google.com/site/sitedemonieurmoalic/troisieme/histoire/h1-civils-et-militaires-durant-la-premiere-guerre-mondiale?tmpl=%2Fsystem%2Fapp%2Ftemplates%2Fprint%2F&showPrintDialog=1>)

B) Le développement de l'énergie destructrice : ignorance et séquelles d'une guerre moderne et totale

Tournant et mutation profonde dans l'art et la manière de mener et d'organiser la guerre, la Grande Guerre se distingue des conflits antérieurs par les moyens de destruction d'une puissance inédite offerts par la révolution industrielle. C'est la toute première « guerre industrielle et totale ». Synonyme de recherche de la victoire à tout prix, la guerre totale implique un engagement et une mobilisation générale, où l'on emploie n'importe quels moyens tant qu'ils mènent au succès.

Grâce aux progrès des sciences et techniques, les armées se dotent de nouveaux moyens matériels et militaires. « L'artillerie venait de faire d'importants bonds technologiques, rendus possibles par une industrie chimique, des poudres et des explosifs en essor et une puissante industrie sidérurgique et métallurgique. Ces progrès se sont traduits par l'augmentation de la puissance des projectiles, des cadences de tir, des portées [...] » (Hubé, 2016, p. 29-30). La synthèse historique de la Première Guerre mondiale faite précédemment, nous permet de comprendre que l'importante énergie de guerre s'est déployée particulièrement pendant la guerre de position de 1915 à 1917. En effet, le début de la guerre se caractérise par des combats classiques d'infanterie, tandis que la suite du conflit prend un tournant différent, qui voit se développer une guerre de position, synonyme de guerre « d'usure » où l'artillerie lourde est convoquée. La citation du Général Pétain en dit d'ailleurs beaucoup sur le développement de cette énergie destructrice, qui vise grâce à ses moyens, au succès total sur l'adversaire :

« *L'artillerie conquiert, l'infanterie occupe.* », Général Phillipe Pétain.

On distingue trois formes d'intrants énergétiques. Le premier, l'énergie mécanique résulte de la propagation des gaz dégagés par l'explosion. C'est l'effet le plus violent, « l'effet de souffle brise les structures, à toute échelle : le bâti, la végétation, jusqu'à l'organisation tissulaire du végétal, le sol, sa structure et ses horizons » (Amat, 2015, p. 238). Le second, l'énergie thermique est délivrée par les explosifs. Enfin, l'énergie chimique, diffusée par l'utilisation des gaz toxiques. On retrouve également d'autres vecteurs d'énergie tels que la mine formant des entonnoirs, témoignages morphologiques de la Grande Guerre. En effet, chaque projectile est vecteur d'une énergie, a des caractéristiques d'impacts et des réactions en retour qui lui sont propres et marquent ainsi les hommes, les sols, la végétation, etc.

Ainsi, cet usage de nouveaux moyens d'artillerie, et plus particulièrement de l'artillerie chimique (guerre chimique), tels que les 'gaz' a eu pour conséquences des batailles meurtrières et sanglantes, tels que l'histoire n'avait jamais encore vu aux siècles précédents. Par cette énergie déployée, le but était d'user l'adversaire à la fois moralement et physiquement. En effet, « par les nécessités de l'intelligence militaire, les hommes se sont faits les serviteurs de l'énergie, c'est-à-dire de la violence » (Virilio, 2008, p. 29).

Il est à noter que l'implication de la 3^{ème} dimension : l'espace aérien, a participé également aux dévastations car elle a permis visualiser les lignes ennemies.

Cette énergie dévastatrice s'inscrit alors dans une rupture, qui bouleverse les équilibres, à la fois de l'histoire sociale, mais aussi de l'histoire des territoires et de leurs paysages. Paul Virilio, décrit ses processus destructeurs de la guerre dans son étude sur l'espace militaire, tiré de son ouvrage *Bunker Archéologie* :

« Les diverses particules de l'énergie, que sont à la fois véhicules et projectiles, accomplissent donc une désintégration globale, c'est-à-dire écologique et sociale ; c'est pourquoi l'acquisition des énergies nouvelles lors de la révolution industrielle n'a accompli qu'une révolution, celle de la violence, une révolution fondamentalement militaro-industrielle. [...] La *crise de l'énergie* n'est donc pas un événement

conjoncturel lié à des problèmes économiques d'approvisionnement, c'est le signe d'une rupture achevée entre le territoire humain et le continuum de la violence. » (Virilio, 2008, p. 29-30).

Ainsi, destructeurs, ces armements nouveaux, porteurs d'énergies et développés grâce à l'industrie et à la révolution industrielle provoque des véritables dévastations, tant sur le plan humain que sur les territoires de la guerre. Cette *crise de l'énergie*, se transforme alors après la guerre en *énergie de crise*. La science et l'intelligence militaire créent une coupure dans la matérialité ainsi que dans l'immatérialité. Cette énergie nouvelle est la cause de nombreuses séquelles lors de son développement : elle est si puissante, abondante et d'une ampleur méconnue. Ces séquelles, par l'énergie de guerre, sont également différées dans le temps et se traduisent par des traces, car « là où la guerre de position dissipa une énergie extrême, le bris quasi instantané de l'héritage paysager fut définitif » (Amat, 2015, p. 11).

C) Les dommages de la Grande Guerre : conséquence de la guerre totale

La guerre finie, c'est l'heure des bilans et des comptes. Le bilan humain comme matériel de la Grande Guerre est lourd : des régions entières dévastées, des villages détruits, des champs de ruines, des dettes...

Les « *dommages de guerre* » ou « *séquelles de guerre* », désignent les conséquences (des actions) d'une guerre, ce qu'elle a laissées, à la fois dans l'espace mais aussi dans le temps. Au sens législatif, « les dommages de guerre » considèrent « qu'un préjudice matériel subi du fait d'une guerre peut (doit) donner lieu à réparation (sous certaines conditions) »⁷. Cela suppose donc une indemnisation.

Cette guerre totale a mobilisé l'ensemble des ressources, l'innovation a été au service de la destruction, de la mort pour une victoire à tout prix... Tout cela a eu de nombreuses conséquences, sur le plan humain et matériel, qui ont été différées dans le temps. C'est l'Europe tout entière qui est ruinée. Avant la guerre, l'Europe, puissance mondiale, domine le monde ; au lendemain, elle apparaît dévastée et démunie de la majeure partie de ses ressources. La France est plus particulièrement touchée, car elle fut l'un des principaux théâtres d'opérations militaires. Les armes nouvelles et leurs puissances ont ainsi provoqué des destructions, qui au lendemain de la guerre étaient à une échelle inconnue par rapport aux conflits passés. De profondes marques dans les mentalités et dans les paysages ont été laissées.

Il s'agit de donc faire une synthèse de ce bilan dans l'immédiat la guerre, dans le court terme. Les chiffres peuvent paraître démesurés, mais ils permettent d'en comprendre l'ampleur. Il faut noter que ces chiffres sont parfois différents selon les sources, les estimations peuvent varier, il a donc fallu faire des choix cohérents.

Le bilan humain

Le bilan humain est accablant, on dénombre que dans le monde, la Guerre 14-18 a fait 10 millions de morts durant ces quatre années de guerre.

⁷ Conchon, M., & Guilpin, T. (2018). *Guide des sources sur les dommages de guerre : destructions, réparations, indemnisations* (XIXe - XXe siècles), Archives Nationales, France. [En ligne].

URL : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/mm/media/download/FRAN_ANX_012118.pdf

	FRANCE
Nombre de morts et disparus	1 400 000 *
Nombre de blessés	1 900 000
Nombre de 'gueules cassées'	15 000

* En France, les paysans représentent 50% des tués.

Figure 5 – Bilan humain de la Première Guerre mondiale en France (Source : personnelle, 2020)

A noter que 'gueules cassées' est le « nom donné aux mutilés de guerre qui survivent grâce aux progrès de la médecine tout en gardant des séquelles physiques graves », sont le témoignage des séquelles psychiques et sociales de la Grande Guerre.

	ALLEMAGNE	ETATS-UNIS	FRANCE
Nombre de morts	2 037 000	114 000	1 397 000
Nombre de morts sur le territoire français	766 748	80 894	
Corps rapatriés ou restitués (en%)	0%	61%	29%
Nombre de disparus	100 000	3 846	250 000
Tombes individuelles	464 000	30 376	790 000
Nombre de cimetières	192	6	253
Nombre de cimetières mixtes	48	0	55
Nombre d'ossuaire	833	0	328
			PERTES TOTALES : 9 737 000
			(dont 2 000 000 de Russes et 1 100 000 d'Autro-hongrois)

Figure 6 – Pertes en vies humaines de la Première Guerre mondiale (Source : personnelle, 2020 ; d'après Biraben, 2005)

Ce bilan crée, à la fin de la guerre, une France endeuillée, et plus généralement, une Europe en deuil, où l'heure est à l'hommage de ses nombreux soldats tombés aux combats. Ce deuil se traduit rapidement dans les paysages, et plus particulièrement dans l'espace urbain.

Le bilan matériel

Cette guerre a eu un impact sur une vaste aire géographique, affectant onze départements français du Nord et de l'Est de la France. Ce fil se déroule de la mer du Nord à la Suisse, couvrant ainsi 3 306 350 hectares, et se concentre pour l'essentiel dans les zones rurales. Nombreux sont les petits villages qui ont été détruits, certains n'ont d'ailleurs pas été reconstruits.

Les destructions matérielles sont conséquentes. Elles affectent à la fois les habitations civiles, les usines (industrie), les exploitations agricoles, mais aussi les infrastructures de communication, tels que les routes, les voies ferrées, les ponts.

TYPES DE BIENS	DETRUITS OU IRREPARABLES
Bâtiments d'habitation	660 000
Etablissements industriels	20 000
Exploitations agricoles	200 000 (soit 3 millions d'hectares*)

* Surface de terres déclarées comme impropres après la guerre

Figure 7 – Bilan des dommages matériels de la Première Guerre mondiale (Source : personnelle)

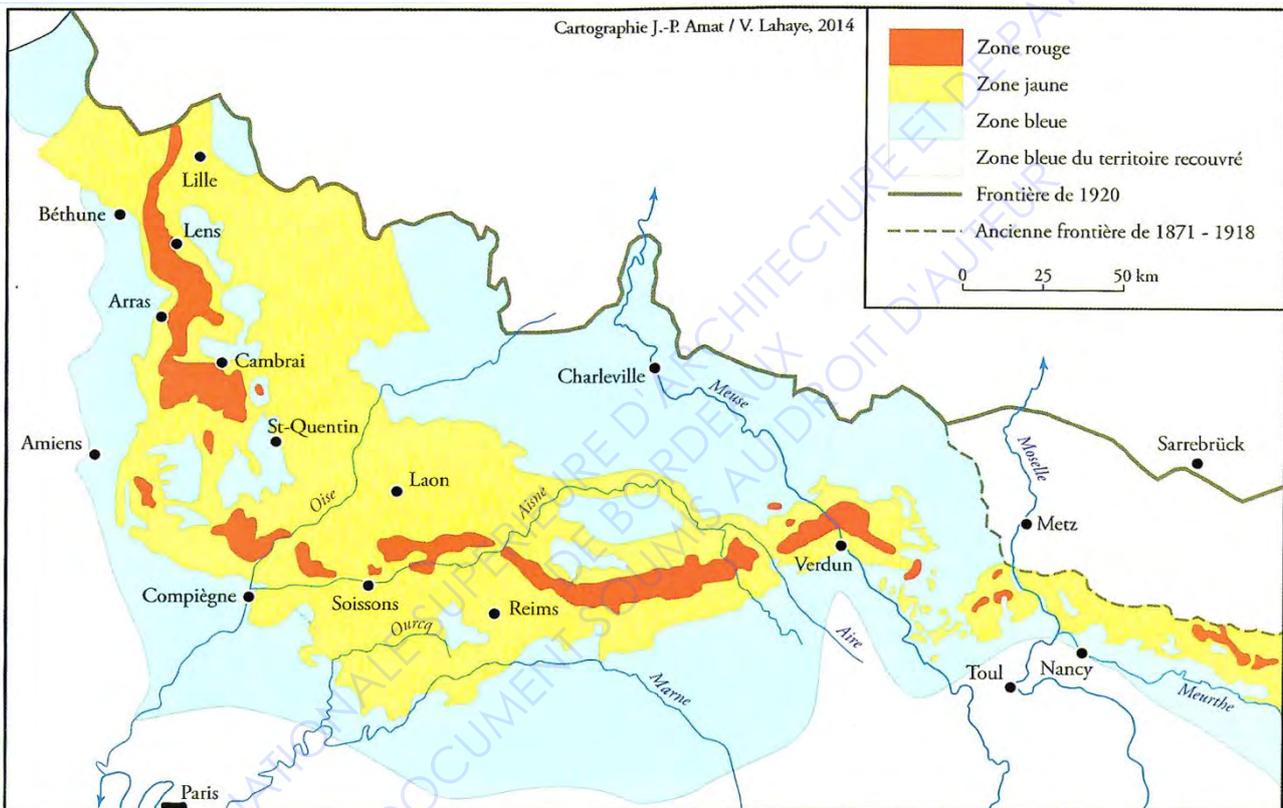


Figure 8 – Le zonage des terres dévastées sur le front de l'Ouest (Source : Amat, 2015)

A partir des 3 millions d'hectares déclarés comme impropres après la guerre, sont définis trois degrés de destruction, par le ministère des Régions libérées. A chacune de ces trois zones détruites est affectée une couleur (figure 8) : « La **zone bleue**, lieu de passage des armées et de séjour de l'ennemi, assez faiblement atteinte ; à l'intérieur de celle-ci, la **zone jaune**, où les ravages ont été beaucoup plus amples ; c'est la zone des opérations : le sol y a été labouré de tranchées et de trous d'obus, partiellement couvert d'ouvrages, criblés de projectiles, souvent non éclatés ; et la **zone rouge**, complètement détruite : ce sont les lieux des grandes batailles, où le sol a été retourné par les obus, souvent pilonné jusqu'à broyage total. » (Mussé, 1922 ; cité par Amat, 2015, p. 364).

La Zone Rouge, la plus durement touchée, représentant 120 000 hectares est rachetée par l'Etat français. Une sous-classification, en trois catégories au sein de la Zone Rouge est alors mise en place :

- « Les terrains susceptibles d'être remis en état de culture plus ou moins complète et destinés, en principe, à être rétrocédés à des particuliers, tous travaux de désobusage, destruction des projectiles et enlèvement des réseaux de fils de fer préalablement exécutés par l'Etat.
- Les terrains non susceptibles d'être remis en culture et destinés à être boisés en vue de la formation ou de la reconstitution des forêts domaniales.
- Les terrains destinés à être classés comme vestiges de guerre ou transformés en camps d'instruction militaire. » (Steinbach & Husson, 2007).

En effet, la définition de ces zones et le bilan matériel amènent alors le gouvernement à s'interroger sur la manière dans le pays doit être reconstruit, et posent aussi des questions d'indemnisations à la population déjà endeuillée.

Penser la remise en ordre et la reconstruction

En effet, il n'a pas fallu attendre la fin de la guerre, pour que l'administration constate l'ampleur des dégâts que celle-ci avait causés. C'est d'ailleurs dès les premiers mois de guerre que la question de la reconstruction est abordée, donnant lieu à des juridictions spéciales. En effet, la recherche sur la manière de gérer les dommages et séquelles de guerre et l'engagement de la reconstruction ont débuté dès les premières phases du conflit et se sont poursuivis, pendant et après la fin du conflit tant les dévastations étaient importantes.

Par définition, l'après-guerre est « une période de remise en ordre, mais cette remise en ordre dépend du contexte politique, économique et social dans lequel on tente de l'effectuer, et plus prosaïquement de l'étendue des dégâts et des moyens dont on dispose pour les effacer » (Vayssière, 2009).

Au lendemain de la guerre, on observe une divergence entre la perte humaine et la perte matérielle, on pense en premier lieu aux morts quitte à ne pas avoir de toit pour se loger. La France endeuillée cherche à glorifier les soldats français, les « poilus », vus comme des héros de la Grande Guerre. Elle crée alors le 2 juillet 1915, pendant la guerre, dans la loi française, la mention '*Mort pour la France*' et au lendemain, sont alors édifiés des monuments aux morts. L'héroïsme de ces soldats morts au combat est alors rendu par l'édification des cimetières militaires et de monuments aux morts dans de nombreux villages et villes françaises.

La 'Charte des sinistrés', loi du 17 avril 1919

Débat vif, la question de la réparation de ces dommages de guerre devient alors au cœur des enjeux de la relève du pays. Le texte le plus important de cette période est celui de la loi du 17 avril 1919, dite '*Charte des sinistrés*', qui consacre « le droit individuel à une réparation des dommages subis pour faits de guerre ».

Deux types de dommages sont identifiés, les dommages aux biens matérielles et ceux aux personnes :

« Les principales dispositions de cette loi sont les suivantes :

L'article 1 proclame l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre, tandis que l'article 2 établit le droit à la réparation intégrale des dommages.

Les dommages sont répartis en plusieurs catégories :

- 1ère catégorie : réquisitions opérées par l'ennemi, prélèvements en nature (quelle qu'en soit la forme : occupation, logement, cantonnement, impôts, contributions de guerre et amendes) touchant les particuliers ou les collectivités.
- 2e catégorie : dommages aux biens meubles (récoltes, animaux, arbres, matières premières, marchandises, meubles, valeurs mobilières), dommages causés par l'enlèvement ou la destruction.
- 3e catégorie : dommages aux biens immobiliers (immeubles bâtis ou non, y compris forêts, outillage, accessoires et animaux appartenant à une exploitation commerciale, industrielle ou agricole).
- 4e catégorie : dommages dans les zones frontières, le voisinage des places de guerre et points fortifiés (tous dommages décrits ci-dessus subis dans ces zones).
- 5e catégorie : dommages aux bateaux armés à la petite pêche. »

Loi du 17 avril 1919, la 'Charte des sinistrés'

Ce bilan macabre ne fait qu'amplifier et prouver la violence du premier conflit mondial. Le bilan de certaines batailles, devenues iconiques de la Première Guerre mondiale, mettent en évidence la brutalité d'une époque, d'une guerre totale où l'homme s'est fait serviteur de l'anéantissement. Par conséquent, ces séquelles laissées par la Grande Guerre sont aujourd'hui un héritage lourd. Qu'en est-il des séquelles dans la matérialité et l'immatérialité des paysages dans cet après-guerre ?

1.2 De la définition du paysage à l'émergence de la notion de paysage de guerre et polémopaysage

A) La définition du paysage et de ses dynamiques

Le paysage, objet polysémique, a toujours été matière de très nombreuses tentatives de définitions. Le but, ici n'est pas d'en parcourir l'inventaire, mais bien d'en relever les approches qui conduiront à nourrir ce travail. Cette analyse permettra de constituer une matière réflexive, prémices de la définition du syntagme « paysage de guerre ».

Les origines : le paysage, un genre pictural

Notons que le terme de paysage est d'abord celui du vocabulaire des peintres. Evoqué au début du XVI^e siècle, il désigne l'arrière-plan des tableaux, une représentation picturale. Le paysage est « un genre pictural qui *artialise* la réalité, révèle au lieu le paysage qu'il possède sans nécessairement le savoir » (Paquot, 2016, p. 5). Par conséquent, il est comme un décor, une scène pittoresque. Objet de représentation picturale, le paysage est pendant longtemps vu comme un sujet riche et fécond dans la peinture. Il traverse différents courants picturaux et on distingue alors deux principaux styles : le style héroïque et le style pastoral ou champêtre.

Le paysage, regard sur une étendue d'un pays

Selon le dictionnaire Le Robert, le paysage est « la partie d'un pays que la nature présente à l'œil qui le regarde ». Le « pays » suppose donc une étendue, un morceau d'espace qui ne peut se soustraire à la vue et fournit ainsi une image. Cette approche montre que l'existence du paysage est indissociable du regard que l'on porte sur lui. Il subsiste par le biais de la contemplation, du regard. Le paysage est alors un *espace vu, perçu*.

La signification du terme a par la suite beaucoup évolué et s'est complexifiée. Apparu d'abord par la peinture, mais aussi par la question du regard de l'observateur, il va progressivement conquérir d'autres domaines et disciplines qui vont lui attribuer d'autres sens. La géographie est l'une de ses disciplines qui participe au socle de connaissance de la notion de paysage.

Le paysage, interface entre objectif et subjectif (nature et société)

Un intérêt apparaît au XIXe s. pour le paysage en France. Émergeant des questions environnementales et du développement de la géographie (culturelle) à la fin des années 1960 et au cours des années 1970, on distingue alors trois écoles de pensées. L'une prend en compte le paysage uniquement dans sa matérialité, par une approche objective et naturaliste. La seconde considère le paysage dans une visée exclusivement sociale, une approche subjective et culturelle. La dernière école est celle qui apparaît ici la plus juste : elle complète et allie les deux conceptions précédentes. Georges Bertrand⁸ est l'un de ces pères fondateurs : il détermine alors le paysage comme une « interprétation sociale de la nature » (Bertrand, 1995, p. 99). Pour les géographes, il se définit alors comme « la représentation territorialisée de l'environnement, qui est situé géographiquement et caractérisé par des composantes matérielles qui ont aussi une valeur culturelle » (Lévy & Lussault, 2003, p. 700). Identifiée par l'espace géographique, cette approche replace donc la nature au cœur du social.

En effet, le paysage est alors un système complexe de relations, une dynamique relationnelle. Il est un tissu de liens, de relations. Cette notion de paysage prend en compte à la fois les aspects objectifs et les aspects subjectifs : « Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique. [...] Le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social. » (Bertrand, 1995, p. 99). Il est donc producteur à la fois de biens matériels et de biens culturels dans un espace donné. Les écosystèmes sont indissociables des systèmes sociaux. Le paysage est le reflet de ces phénomènes, actions, pratiques et valeurs (accumulation d'artefacts).

On peut également citer la définition du paysage mentionnée dans la Convention Européenne du paysage adoptée lors du Conseil de l'Europe à Florence en 2000, qui lui confère un cadre normé. Le paysage « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention Européenne du Paysage, article 1, 2000)⁹.

Le paysage est donc un processus où des systèmes complexes et des interrelations s'imbriquent, s'assemblent et se transforment en s'assemblant. Le paysage est donc « l'espace des métamorphoses » (Besse, 2018, p.11).

Pour introduire, la notion de paysage de guerre et la recherche qui en sera posée, il convient d'insister sur les dynamiques qui paraissent les plus essentielles au processus de transformation des paysages : le facteur humain, le facteur naturel et le facteur temporel.

- La transformation du paysage, facteur humain : En effet, les sociétés humaines transforment les paysages. « Les relations humaines au paysage se déploient en une large gamme d'attitudes. » (Besse,

⁸ Georges Bertrand est un géographe français. Il a dirigé de 1972 à 1988, le CIMA (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Milieux Naturels et l'Aménagement). Aujourd'hui, il est animateur de la prospective à la DATAR et président du Comité de Programme Environnement du CNRS. Il est aussi connu pour contribuer au débat de l'interdisciplinarité et pour avoir conçu une méthode d'analyse des paysages, la méthode GTP (Géosystème, Territoire, Paysage). Il est également l'auteur de plusieurs écrits.

⁹ Conseil de l'Europe. (2000). *Convention européenne du paysage*.
URL : <https://rm.coe.int/168008062>

2018, p. 37). L'homme peut alors agir de différentes manières que l'on peut résumer en deux types d'action : agir avec et agir sur. Le facteur humain prend en compte son construit social également.

- La transformation du paysage, facteur naturel : Le paysage est un milieu vivant en lieu-même, qui prend en compte différentes composantes (la biologie des sols, les végétaux, les animaux, etc.).
- La transformation du paysage, facteur temporel : Le paysage revêt aussi un caractère temporel. Il est un processus de transformation, voire de métamorphose. Il est un phénomène qui s'inscrit dans l'histoire. Par le biais de dynamiques naturels et/ou de dynamiques humaines, le paysage se transforme au grès du temps.

La question du temps amène à mentionner deux notions de paysage. La première est celle du « paysage-histoire », introduit Julien Gracq dans *Carnets du grand chemin*. Le « paysage-histoire » désigne « un site qui n'acquiert son titre de « paysage » que parce qu'il a été singularisé par un événement historique (une bataille, le souvenir d'un épisode important...) » (Paquot, 2016, p. 19). La deuxième notion est celle de « paysage-palimpseste ». Le paysage se définit alors par diverses « couches » et admet qu'il a une épaisseur, un ou des héritage(s) historique(s).

Le paysage, une double dimension : réalité matérielle et réalité immatérielle

Pluralité de sens, correspondant à des démarches légitimes on admet ici retenir uniquement les définitions du paysage qui guident ce travail. Par conséquent, le paysage, notion aujourd'hui transversale, apparaît sous une double dimension qui concilie la matérialité et l'immatérialité.

B) L'émergence de la notion de paysage en/de guerre

Définir le syntagme « paysage de guerre » tend à questionner les relations entre paysage et guerre. Par moment, on distingue le *paysage en guerre* et le *paysage de guerre*. Le *paysage en guerre* évoque davantage les espaces physiques où se déroule le conflit et les combats, ainsi que « les paysages de l'arrière qu'il s'agisse de l'arrière-front avec ses zones de transit et de repos, ses camps d'entraînements ou les paysages de l'arrière, au sens de territoire hors de la zone des combats »¹⁰. Tandis que le *paysage de guerre* est celui de l'après-conflit.

Distinction discutée entre ces deux prépositions (« en » et « de »), il convient alors de discuter de l'émergence et des approches sur ce syntagme, amenant à définir le cadre théorique de la recherche.

Les paysages, valeurs tactiques et théâtre de la guerre

Le paysage de guerre renvoie tout d'abord aux différentes manières de penser la guerre. La notion de paysage de guerre a commencé par exister dans une valeur tactique, un regard ainsi porté par les stratèges militaires et les combattants. Il évoque une zone de tension, des paysages potentiels de conflits. Une instrumentalisation du paysage est admise comme une scène où les guerres sont livrées. Le paysage est vu comme « une sorte d'échiquier, il n'est pour le stratège rien d'autre qu'un champ d'opérations dont les caractéristiques et les formes particulières ne présentent d'intérêt que tactique » (Warnke, 2000). Le paysage est une simple concrétisation d'une tactique élaborée sur une carte.

¹⁰ <http://www1.ac-lille.fr/cid120563/paysages-en-guerre-paysages-de-guerre.html>

Cette vision du paysage de guerre va évoluer tardivement. Le paysage du champ de bataille n'est plus simplement un théâtre d'opération à partir de « l'introduction des armes à feu qui contraint le soldat à s'enfoncer dans le paysage, à devenir un élément du paysage » (Warnke, 2000).

Les paysages façonnés par la guerre

Avec la multiplication des travaux sur les relations entre paysage et guerre à partir de 1980, et l'évolution de la guerre et de ses techniques apparaît une singularité dans l'idée de « paysages de guerre ». Cette singularité est celle de paysages façonnés par un conflit. Ainsi, la guerre façonne des paysages, les modifiant, et en créant parfois de nouveaux.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette nouvelle manière d'appréhender les relations entre paysage et guerre : les préoccupations environnementales, analysant ainsi les conséquences des conflits sur les milieux naturels et l'apparition des progrès scientifiques donnant lieu à une augmentation des énergies de guerre. Et pourtant, visionnaire, « en 1917, l'Allemand Kurt Lewin, psychologue devenu officier d'artillerie, publia un article pionnier « Le paysage de la guerre », dans lequel, persuadé à juste titre qu'il faisait percevoir l'espace différemment, il discutait les effets de la violence sur les topographies mentales et physiques » (Becker, 2019). Parmi les réflexions sur la déclinaison de ce terme, il s'agit de retenir celle qui guide ce travail. La définition donnée par Philippe Boulanger, dans un article « Le paysage de guerre dans le canton de Lassigny (Oise) », publié en 2001, porte sur les paysages bouleversés par la Première Guerre mondiale et les processus historiques régissant la région picarde.

Pour l'auteur, le paysage de guerre « se révèle au travers de la perception des traces du conflit qu'il offre à l'observateur dans un espace donné. Il renvoie à la capacité de l'homme de façonner un espace par des forces qui conduisent à la destruction, puis à la reconstruction » (Boulanger, 2001). Le prisme du temps intervient également dans la caractérisation du paysage de guerre, qui va, par conséquent, s'inscrire dans la durée. Le paysage de guerre n'existe plus simplement pendant le conflit mais aussi dans l'après-conflit : « les inscriptions de la violence s'effacent lentement avec le processus d'érosion de la nature ou par l'action de l'homme » (Boulanger, 2001).

C) Le paysage polémologique ou polémopaysage (Jean-Paul Amat, 1987)

Le concept de *paysage polémologique* a été abordé pour la première fois par Jean-Paul Amat¹¹, en 1987, dans un article intitulé « Guerre et milieux naturels : les forêts meurtriers de l'Est de la France, 70 ans après Verdun », paru dans la revue *L'Espace Géographique*, et abordant les relations complexes et l'impact de la guerre 14-18 sur la forêt, en prenant l'exemple des forêts de la partie septentrionale de l'Arc meusien (Argonne, Barrois, Hauts de Meuse).

Le terme *paysage polémologique*, ou *polémopaysage* émane du grec ancien '*polemos*', guerre. Il suggère des paysages hérités des combats et se référant à « la matérialité des déchirures forestières, de la dénudation des

¹¹ Jean-Paul Amat, biogéographe et professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne, est spécialiste de géographie historique des forêts et consultant auprès de l'Office national des forêts. Il est aussi l'un des membres du conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

terres, du décapage des sols jusqu'au substrat minéral » (Jean-Paul Amat, 1987), incluant tous les bouleversements spatiaux, notamment les bombardements et l'aménagement du front par les soldats. En effet, on retrouve aussi associé les termes de *polémo-formes*, les formes héritières des conflits ; *polémosylvofaciès*, *polémofaciès* ou encore *polémossystème*.

Ce vocable émane également de la polémologie, la science de la guerre. Du grec ancien '*polemos*', guerre et '*logos*', étude, il a été forgé par Gaston Bouthoul, en 1945. Il se définit, selon le CNRTL, centre national de ressources textuelles et lexicales, comme « l'étude scientifique de la guerre considérée comme phénomène psychologique et social »¹². Cette science tente de comprendre les conflits, à la fois dans leurs origines et leurs fonctionnements.

Lié à un bouleversement qu'est la guerre, le polémopaysage questionne les dynamiques paysagères qui lui sont donc bien spécifique, pour cause des conflits. La guerre a ainsi fait naître de nouveaux paysages. En effet, l'énergie de la guerre « provoque la rupture du fonctionnement des écosystèmes et sociosystèmes » (Amat, 2015). Apparaissent alors de nouveaux paysages. Dans leurs dimensions matérielles, les polémopaysages se caractérisent donc par ces changements causés par le conflit dans le paysage.

Pour comprendre ces processus paysagers spécifiques de la guerre, il faut revenir sur l'introduction du concept de *polémossystème*, introduit par Jean-Paul Amat. Dans le *polémossystème*, adaptation du *géossystème* de Georges Bertrand, 3 composantes sont associées : le *polémosylvofaciès*, composante biogéographique et désignant les bois ou forêts partiellement ou totalement détruits ; le *polémotopographie*, composante géomorphologique, déclinant de nombreuses *polémoformes*, formées par les cratères, entonnoirs et les formes de l'aménagement du front ; et pour finir, le *polémossol*, composante pédologique, conséquence du brassage du sol (figure 9).

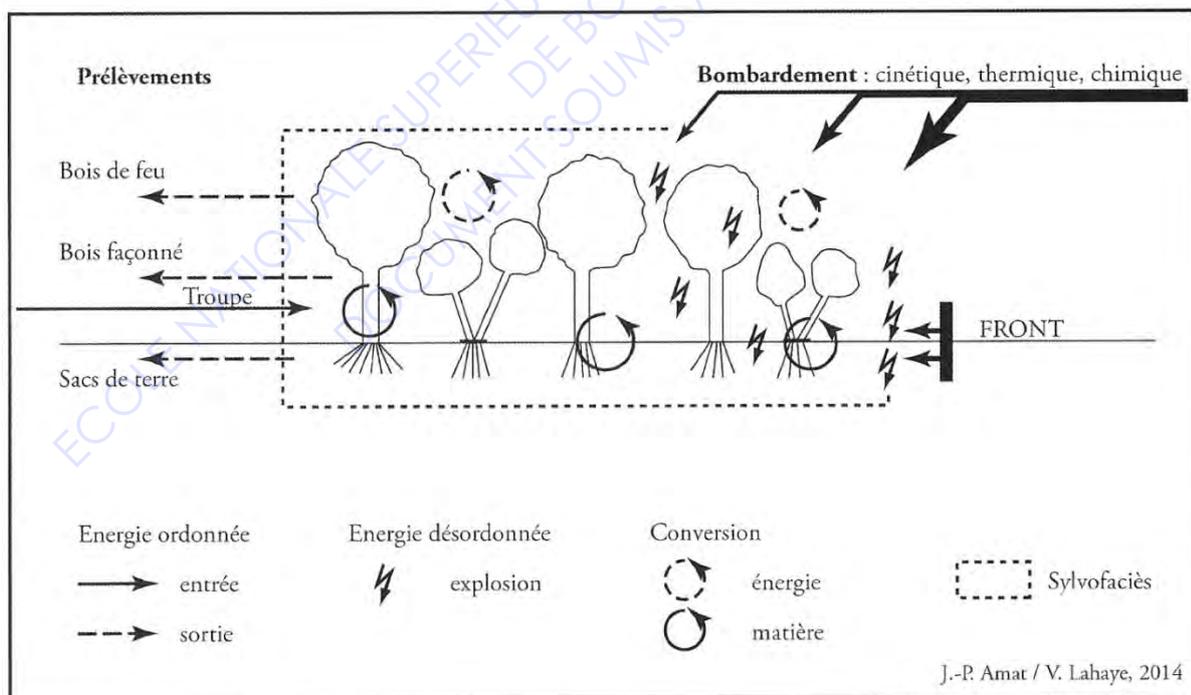


Figure 9 – Du sylvofaciès au polémofaciès (Source : Amat, 2015)

¹² <https://www.cnrtl.fr/definition/pol%C3%A9mologie>

Par une approche systématique, appliquée au paysage de guerre, Amat a aussi identifié quatre grands stades de mutations paysagères :

- Le paysage d'avant-guerre, désignant le paysage existant avant le combat.
- Le *polémofaciès*, paysage résultant des destructions causées par les activités militaires.
- Le *polémofaciès abandonné*, paysage du champ de bataille, en cours de cicatrisation, par la réappropriation de la nature et de l'homme.
- Le *polémofaciès civil aménagé*, paysage actuel, où les stigmates de la guerre, toujours présentes, se fondent dans un paysage remodelé.

Comme en témoigne la définition de *polémofaciès civil aménagé*, cent ans après le premier conflit mondial, les polémopaysages correspondent pour beaucoup à des paysages de notre quotidien. Les batailles et destructions, de ces faits de guerre, laissent des traces, visibles ou invisibles, mais pourtant ces paysages de guerre sont bien présents.

D) Les différentes approches scientifiques des paysages de la Grande Guerre

La précision sur la définition du syntagme paysage de guerre et la naissance du terme de polémopaysage ont émergé parallèlement à la multiplication des travaux portant sur les relations entre guerre et paysages, à partir des années 1980 et qui ont eu de cesse de s'accroître avec le 100^{ème} anniversaire de la Première Guerre mondiale. En effet, à l'heure du centenaire, les paysages, derniers témoins, ont pris une place particulière. Les relations paysages et guerre ont donné lieu à différentes approches : « l'influence du milieu physique sur l'organisation des armées, les impacts environnementaux de la guerre sur les paysages, l'inventaire et la conservation des vestiges de guerre » (De Matos-Machado, 2018).

Les impacts environnementaux de la Grande Guerre

Nombreuses sont les approches qui s'attachent à définir les impacts environnementaux de la Grande Guerre. Pendant cette dernière, « l'environnement était la moindre des préoccupations » (Hubé, 2016, p. 47).

Investigation des vestiges de guerre par l'outil LIDAR

De nouvelles techniques apparaissent, notamment l'outil LIDAR qui permet d'offrir une compréhension des différentes typologies des formes et de l'organisation spatiale de ces éléments de guerre qui crée un paysage en guerre à la fois complexes et hétérogènes. Cette approche émerge de la communauté scientifique et a pour principal objectif d'étudier l'organisation spatiale des réseaux de défense. Approche géomorphologique, elle donne ainsi lieu à des études qui cherchent à évaluer le degré de conservation de ces structures et vestiges.

Etude sous SIG. Trop souvent représenté par une ligne, le front est en réalité un espace structuré et épais de 20 à 30 kilomètres de large.

En effet, ces travaux ont pu se mener car il existe encore une importante mémoire et un héritage inscrit dans les paysages, parfois insoupçonnés.

1.3 L'histoire et la Grande Guerre, productrice de traces transmises dans le paysage

En effet, la guerre laisse des traces là où elle passe. Les traces qui subsistent du conflit permettent de nourrir les approches scientifiques de tout domaines confondues, en perpétuel renouvellement. Au fil du temps, elles nourrissent aussi la mémoire d'un conflit majeur qui se perpétuent.

Définition de la trace paysagère

La trace est un morceau de quelque chose, c'est une « suite d'empreintes, de marques laissées par le passage »¹³ de quelque chose ou de quelqu'un. Elle est synonyme de près ou de manière plus lointaine : de preuve, de ce qui subsistes, de marques, d'empreintes, de signes, d'indices etc.

C'est dans la société tout entière que la guerre a laissé des traces : sur les corps, les mentalités, le territoire et ses paysages. Ce qui subsiste aujourd'hui de la guerre dans les paysages sont des traces, des séquelles qui sont arrivés jusqu'à nous. Inscrites à l'intérieur des paysages, les empreintes de la guerre nous sont parfois données à lire. Elles remontent au cours du temps et nous renseignent alors sur les aspirations individuelles et collectives. Par conséquent, ces traces-supports fonctionnent comme des éléments déclencheurs.

« Ce qu'on appelle mémoire collective est un transmis qui devient un acquis. » (Biraben, 2005). Ce transmis se fait par le biais de différentes manières. Il peut être immatérielle, un récit. Un transmis matériel qui se fait par les monuments, les cimetières. La transmission a donné lieu à la mémoire collective.

La trace, étant ici paysagère, elle suppose donc qu'elle puisse être matérielle et/ou immatérielle. Paysagère, elle peut donc faire l'objet d'action, ou de projet de paysage.

S'inscrivant dans le temps, la trace succède les générations est apparaît comme un héritage, un legs qui nous est parvenu. Le temps est aussi chargé d'achever, de digérer les traces.

L'histoire productrice de traces paysagère, perpétuant la mémoire

Regard en arrière, la mémoire questionne notre passé et nos relations qu'on entretient avec. Ce retour engage une remontée de la trace dans le paysage, une information partielle d'un héritage qui rejaillit. La mémoire existe alors dans la pluri-temporalité. Cette trace porte un vécu. « Liée au passé, la mémoire définit ce dont on se souvient, individuellement ou collectivement, parfois aussi ce qui reste (ruines, reliques, cicatrices...). La mémoire appartient aux témoins, mais elle leur échappe inévitablement et vient nourrir la mémoire collective, ces représentations du passé proche ou lointain que partagent les membres d'une communauté, d'une nation. » (Maingon, 2015).

Selon Gérard Choquer, dans son article « Le paysage ou la mémoire des formes », la complexité du paysage réside dans le fait qu'il est chargé d'une forte mémoire. Il compare le paysage à des plis qui recèle la mémoire qui ne cesseront de se déplier en faisant alors leur richesse mémorielle. Nombreuses sont les approches qui définissent les paysages comme des espaces de mémoire, à travers l'histoire sociale.

¹³ <https://cnrtl.fr/definition/trace>

positions qui assimilent le paysage à un cumul d'empreintes tangibles à décoder comme un livre ouvert.

La notion de mémoire amène à d'autres termes, qu'ils conviennent d'évoquer rapidement.

Dans le paysage, les lieux de mémoire de la guerre « se définissent comme les manifestations volontaires de conserver le souvenir des combats et des destructions de la part des associations ou des collectivités locales » (Boulanger, 2001). Ainsi est admis à travers le terme de lieux de mémoire pas seulement la question de traces matérielles mais aussi de l'histoire rattachée au lieu qui conditionne la perception de l'espace et du territoire. Les cimetières militaires et les mémoriaux sont sous-définis comme l'un de ces lieux.

De manière critique, on peut alors penser que les lieux de mémoire ne peuvent s'appliquer au paysage que dans le cas d'un espace souvent révélateur du conflit, qui sauterait aux yeux. Une seule trace dans le paysage soit elle ne constitue pas véritablement un lieu de mémoire. On suppose que ce terme ne peut s'appliquer que si un palimpseste de traces est mis à jour.

Conclusion de la partie 1

Long conflit et d'une intense violence, la Première Guerre Mondiale ou Grande Guerre s'est inscrite dans quatre années qui ont mobilisé l'ensemble de la société. Le conflit a débuté en août 1914 et s'est achevé par un armistice, le 11 novembre 1918 et la signature au 28 juin 1919 d'un traité de paix, appelé le *Traité de Versailles*.

Cette guerre a engagé l'ensemble du corps militaires, mais aussi des soldats venant de l'ensemble de la population (notamment une importante part de paysans). Dans ce conflit, c'est ainsi l'ensemble de la société et des ressources du pays (économiques, matérielles et humaines), qui sont mobilisés pour les efforts de guerre. Par l'innovation au service de la victoire et de la mort, la guerre a été l'occasion de développer une nouvelle énergie, une artillerie à la puissance alors inconnue. Ainsi, la Grande Guerre, guerre moderne et totale, guerre aussi de matériel a autant marquée les hommes que les paysages, qu'on appelle en effet, paysages de guerre et polémopaysage.

Témoins de l'histoire, de notre histoire sociale, les paysages sont une matière mémorielle considérable, mais ils ne sont pas statiques. La guerre se manifeste par le biais de traces paysagères, à la fois matérielles et immatérielles. Le territoire est alors criblé d'un palimpseste de traces paysagères qui se manifeste ou se dissimule au grès du temps.

PARTIE 2 :

L'ETUDE DE L'HERITAGE DE LA GUERRE A TRAVERS LA MEMOIRE ET L'OUBLI DES TRACES PAYSAGERES

« *Le paysage n'est pas un legs, il est sans cesse réinterprété, renégocié, actualisé* », Anne Sgard

Introduction de la partie 2

Ainsi, à travers une première partie, il a été question de poser les fondements de la Grande Guerre et de ses conséquences et de mettre en évidence l'approche théorique de ce travail d'initiation à la recherche.

Toujours dans un objectif de la formalisation de réponses à cette problématique, il apparaît nécessaire de s'intéresser au côté méthodologique de ce travail. L'énonciation du choix des méthodes retenus, étape primordiale dans un mémoire de recherche, réside dans le fait qu'elle permet d'exposer le déroulement de la réflexion et de l'approche empreintée. Ainsi, cette seconde partie s'attache à présenter l'ensemble de la démarche méthodologique. Nous balayerons rapidement les hypothèses de recherche, découlant de l'examen critique des ouvrages étudiés en première partie. Ces hypothèses, à confirmer ou à infirmer, seront la base d'une méthodologie retenue pour traiter l'énoncé du problème abordé. S'en suit, le résultat des analyses des matériaux qui chercheront à décrypter les traces paysagères qui seront traitées à travers différents critères et le filtre du temps.

De cet héritage qui nous a été transmis, les séquelles et traces de guerre fonctionnent comme des déclencheurs. Et pourtant, dans la mémoire collective, quand on évoque ce qui reste de la guerre, ce sont souvent les monuments aux morts des places des villages qui ressortent. Élément dur, ils se veulent permanent et en quelque sorte, figent la guerre. Représentatif des « morts pour la France », du deuil et de l'esprit de sacrifice, ils sont le résultat d'une homogénéisation de l'espace public et surtout du souvenir de la guerre. Et pourtant, nombreuses sont les traces qui subsistent de ces conflits, en plus d'être puissamment ancrées, ils sont aussi imprimés dans les paysages. Cette partie tentera donc de prouver la valeur des traces paysagères qui agissent comme un palimpseste où l'oubli, l'effacement et la mémoire sont gravés dans les paysages.

2.1 Méthodologie de la recherche

A) Les hypothèses de recherche

A partir des éléments analysés et esquissés dans la première partie, il est possible d'émettre un certain nombre d'hypothèses, au regard de la problématique de recherche posée au départ : **Comment les paysages sont-ils des outils de transmission de la mémoire de la Grande Guerre ?** Dès lors, la problématique suppose de nombreux autres questionnements en lien : *Comment le paysage retranscrit-il la mémoire de la Grande Guerre ? Comment la mémoire (vivante) se fonde-t-elle ou rejouit-elle des paysages ? Quelle(s) mémoire(s) restitue le terrain d'une guerre ? Quelles sont les transmissions mémorielles du paysage de la Grande Guerre ? Que reste-t-il aujourd'hui des traces des hostilités dans les paysages ?*

Dans l'objectif de préciser l'angle d'approche, un rappel des hypothèses de recherche paraît nécessaire pour mener à bien ce travail d'initiation à la recherche. Ces hypothèses sont dans la présente partie confirmées ou infirmées.

Les traces paysagères du conflit se dissimulent et se révèlent aux grès des dynamiques

Cette première hypothèse suppose que la trace étant paysagère se dissimule ou se révèle en fonction des diverses dynamiques qui composent le paysage en soit. Précédemment définis, les facteurs principaux sont naturels, humains et aussi temporels.

Les agissements face aux traces dans le paysage sont dépendants de la nature de celles-ci et des aspirations sociales

Cette seconde hypothèse est admise dans la continuité de la première. Elle admet que les agissements face aux traces peuvent être différents, que celles-ci ne sont pas perçues de la même manière.

Le paysage, valeur mémorielle plus conséquente que les monuments

Dans un registre prospectif, la dernière hypothèse, nous amène à penser que le paysage transmet davantage la mémoire de la Grande Guerre que les monuments. Le monument fige la guerre, il la cristallise. Tandis que le paysage, par ses dynamiques, ainsi que dernier témoin vivant, il revêt davantage une fonction mémorielle par l'activation de traces.

Pour mettre en œuvre une démarche de recherche, une question se pose : comment prendre connaissance, inventorier, et interpréter les traces paysagères dans le temps imparti d'un travail d'initiation à la recherche ?

Le choix ou non d'un terrain d'étude s'interroge, mais n'est pas retenu dans cette recherche. Pour cause, la méthodologie, orientée vers des données et matériaux déjà produits et existants, semble être plus révélatrice pour ce sujet. En choisissant un terrain donné, la diversité des traces ne peut pas être aussi riche dans un temps imparti. Il apparaît plus intéressant de se tourner vers des matériaux existants et de mener une analyse transversale. Le terrain d'étude est donc celui des 750 km du front de l'Ouest de la Grande Guerre, inscrit dans le Nord-Est de la France.

Il s'agit donc à présent de détailler le protocole de recherche dans le but de démontrer que les paysages qui ont vu la Grande Guerre sont des outils de transmission de la mémoire, traduits à travers les traces paysagères, matérielles et/ou immatérielles.

B) Le protocole suivi

La démarche méthodologique choisie et retenue s'appuie sur une collecte de matériaux tirés de diverses sources. En effet, les travaux précédents entrepris sur la Grande Guerre et la mission du centenaire ont permis d'en faire un point d'intérêt pour bon nombre. Cela donne alors accès à des informations déjà produites, mais pas nécessairement connues ou accessibles par tous. Cette collecte s'est donc faite à partir de matériaux déjà produits, présents en grandes parties sur internet et dans des ouvrages.

En effet, la méthodologie retenue vise à analyser, tout d'abord, indépendamment chaque matériaux collectés. Une diversité de sources a alors été rassemblée. Les matériaux sélectionnés et retenus sont de natures divergentes et produits à des moments différents ainsi que traitant de traces paysagères de la guerre diverses. L'étude indépendante de ces diverses données déjà produite apparaît importante car elle permet d'offrir une première lecture nécessaire à la bonne compréhension.

Afin de sélectionner et retenir les matériaux, puis de les exploiter, il est intéressant de les repositionner vis-à-vis d'un certain nombre de questions, permettant ainsi d'en retirer une analyse et de constituer l'approche pour rendre compte de cette initiation à la recherche. Pour ce faire, l'élaboration d'une première grille de lecture est nécessaire pour guider ce travail.

Informations relatives aux matériaux :

- Quelles natures de matériaux ? Archives ? Articles de journaux ? Articles de revues ? Documentaires ? Films ? Cartes ? Données, statistiques ? Livres ? Romans ? Lois, réglementations ? Rapports ? Images, Photos ? Thèses, mémoires ? Dictionnaires, encyclopédies ?
- Qui en est l'auteur ? Quelles est sa fonction ? Personne lambda ? Organisme ? Ecrivain ? Géographe ? Paysagiste ? Historien ? etc.
- Quand a-t-il été produit ? de quelle période date-t-elle ?

Informations relatives aux contenus, aux traces :

- De quand parle-t-il ? Est-ce au moment même ? Evoque une prospective ? une rétrospective dans le temps ?

Figure 10 – Première grille d'analyse des matériaux de recherche (Source : personnelle, 2020)

Les informations relatives aux matériaux permettent de positionner la valeur de celui-ci, sa source ainsi que de comprendre les premières informations relatives aux contenus : les traces paysagères évoquées. Cette seconde

partie de l'analyse est considérable. Ainsi, grâce à une première analyse brute et élémentaire, une dizaine de matériaux ont été retenus pour mener cette recherche.

Matériaux retenus

NATURE DES MATERIAUX	SOURCES
Législations (rapport d'archives)	<p>Conchon, M., & Guilpin, T. (2018). <i>Guide des sources sur les dommages de guerre : destructions, réparations, indemnisations (XIXe - XXe siècles)</i>, Archives Nationales, France. [En ligne].</p> <p>Favreau, R. (1964). « Les archives des dommages de guerre, 1914-1918 et 1935-1945 : leçons d'une expérience », <i>La Gazette des archives</i>, n°45. p. 55-64. [En ligne].</p>
Roman	Dorgelès, R. (1923). <i>Le réveil des morts</i> , Paris, Editions Albin Michel. 311 p.
Documentaires	<p>Masson-Loodts, I. (2018). <i>Un héritage empoisonné</i>, Ambiances...asbl, Promenons-nous dans les bois (studio EJT Labo) et Luna Blue Film.</p> <p>Thil, T. (2016). <i>La Zone Rouge</i>, Cinéphage productions.</p>
Vidéos	<p>Masson-Loodts, I. <i>Paysages en bataille</i>, Chaine Youtube. [En ligne].</p> <p>Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2014). <i>Cultiver son champ de bataille</i>, Youtube. [En ligne].</p> <p>Surcin, J.-M. (2019). <i>Les Petits Lieux De La Grande Guerre</i>, Youtube. [En ligne].</p>
Ouvrage d'enquête	Hubé, D. (2016). <i>Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre</i> , Paris, Michalon Editeur, 284 p.
Sites	<p>Site de Robin des Bois, association pour la protection de l'Homme et de l'environnement</p> <p>Site de l'ONF, Office national des forêts</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Onglet : 14-18, les forêts dans la Grande Guerre
Photographies	Série de photographies « ça fait partie du paysage », de Jean Richardot

Figure 11 – Tableau de synthèse des matériaux retenus pour la recherche (Source : personnelle, 2020)

Ce tableau permet donc d'offrir une synthèse des matériaux consignés et d'illustrer la diversité typologique de celles-ci.

Présentation des matériaux

- Legislations : rapports d'archives

Conchon, M., & Guilpin, T. (2018). *Guide des sources sur les dommages de guerre : destructions, réparations, indemnisations (XIXe - XXe siècles)*, Archives Nationales, France.¹⁴

Ce document, réalisé par les Archives Nationales, offre une synthèse sur les sources conservées concernant les dommages subis par la France à la suite des conflits du XIX^e et XX^e siècles. Ecrit comme un guide, il se divise en 4 parties chronologiques : guerres de la Révolution et du Premier Empire, guerre franco-prussienne de 1870, Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale. Se concentrant sur les paysages de la Première Guerre mondiale, seulement, la troisième partie doit être portée à notre attention.

- Roman

Dorgelès, R. (1923). *Le réveil des morts*, Paris, Editions Albin Michel. 311 p.

A travers un roman, l'auteur connu pour son iconique *Les Croix de bois*¹⁵ dévoile un récit sur le champ de bataille du chemin des Dames entre Laon et Soissons. Il évoque l'immédiat après-guerre, d'une guerre à peine finie, par le récit d'un retour à la vie de ces régions dévastées, mortes. Il y décrit à la fois la vie des sinistrés mais aussi les paysages méconnaissables.

- Documentaires

Masson-Loodts, I. (2018). *Un héritage empoisonné, Ambiances...asbl, Promenons-nous dans les bois (studio EJT Labo) et Luna Blue Film.*

Le documentaire interroge le rapport entre la mémoire et le paysage dans le territoire du Nord-est de la France. Composé en deux parties, d'une part, il nous offre une compréhension des paysages contemporains de la Grande Guerre, puis il interroge le futur de ces paysages, notamment à travers le site de Bure d'expérimentation de l'enfouissement des déchets nucléaires. Il pose la question du devenir des paysages à travers la notion de mémoire dans ces territoires de l'est de la France, qui est qualifié de « pouille de la France ». Le documentaire prend la forme d'une investigation, d'un parcours pendant lequel et retransmis des témoignages de diverses personnes, de paysans, d'habitants, scientifiques, etc. sont interrogés.

Thil, T. (Réalisateur). (2016). *La Zone Rouge [documentaire]. Cinéphage productions.*

La Zone Rouge faisant référence au classement des champs de batailles instigué en 1919, ce documentaire évoque les séquelles de la Première Guerre mondiale dans cette zone. A travers une déambulation, différents intervenants et des images nous témoignent de ces paysages.

- Vidéos

Masson-Loodts, I. *Paysages en bataille*, Chaine Youtube. [En ligne].

¹⁴ https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/mm/media/download/Fran_ANX_012118.pdf

¹⁵ Publié en 1919, ce roman s'inspire de l'expérience vécue de la guerre par son auteur. Le récit évoque le quotidien des soldats durant la Grande guerre.

Cette chaîne Youtube, alimentée par Isabelle Masson-Loodts se présente comme de petites capsules de vidéos courtes, qui nourrissent chacune un sujet. L'auteur emmène « le visionner » à la découverte des secrets des paysages de 14-18. Les vidéos retenues sont :

Paysages en bataille 000 : la présentation, (2'07), 11 septembre 2013

Paysages en bataille 001 : Les bornes Vauthier, (2'39), 13 septembre 2013

Paysages en bataille 002 : Vauquois, (5'13), 27 septembre 2013

Vingré avec Jean-Luc Pamart : la tombe Amory, (3'33), 23 octobre 2016

Portrait de Jean-Luc Pamart, « le Paysan des Poilus » de Confrécourt/Vingré, (3'07), 23 octobre 2016

Vingré avec Jean-Luc Pamart : le monument des fusillés, (2'33), 29 octobre 2016

Vingré avec Jean-Luc Pamart : la cave des fusillés, (2'48), 29 octobre 2016

Vingré avec Jean-Luc Pamart : le boyau de Confrécourt, (2'44), 6 novembre 2016

La creute du 1^{er} Zouaves, (2'20), 12 décembre 2016

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2014). *Cultiver son champ de bataille*, Youtube. [En ligne].

« C'étaient des paysans. Ils sont morts pour qu'aujourd'hui on puisse cultiver nos terres (en paix). S'ils sont morts, ce n'est pas pour que ça reste un champ de bataille, ils sont morts pour qu'aujourd'hui ça redevienne un endroit de paix et un endroit de production. A la limite, il n'y aurait pas pire injure que de pas bien cultiver ces terres, où ils reposent en dessous. Il faut que je me donne encore plus de mal que d'autre, parce que cette terre, elle est là, c'est leur mémoire... par respect pour eux ! ».

Discours de Jean-Luc Pamart, exploitant agricole d'un ancien champ de bataille de la Zone Rouge

A travers le portrait d'un agriculteur de la ferme de Confrécourt entre Soissons et Compiègne, Jean-Luc Pamart nous délivre son quotidien cent ans après la Grande Guerre où remontent quotidiennement obus, corps et autres traces.

Surcin, J.-M. (2019). *Les Petits Lieux De La Grande Guerre*, Youtube. [En ligne].

Cette vidéo nous offre une investigation dans les lieux de mémoire et paysages aujourd'hui iconiques de la Grande Guerre, en passant par six points de la ligne de front.

- Ouvrage d'enquête

Hubé, D. (2016). *Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre*, Paris, Michalon Editeur, 284 p.

Daniel Hubé, géologue, a porté un intérêt sur la Grande Guerre à travers une enquête qui au départ n'était pas celle de ce premier conflit mondial. C'est par l'étude de la pollution des nappes phréatiques au perchlorate (substance chimique), qu'il a fini par s'y intéresser et trouver des liens de causes à effets. Il offre alors une enquête historique et environnementale de la pollution laissée et longtemps oubliée de la Grande Guerre.

- Sites

Site de Robin des Bois, association pour la protection de l'Homme et de l'environnement

Ce site est la concrétisation d'une association de lutte pour la protection de l'Homme et de l'environnement sur divers sujets. Ce qui nous intéresse ici est la partie consacrée à la première guerre mondiale. Cette ressource est constituée de données statistiques et de cartographies de l'inventaire des déchets de guerre, suite aux campagnes qui sont pour la dépollution des sols et de l'eau.

Site de l'ONF, Office Nationale des Forêts : 14-18, les forêts dans la Grande Guerre

Le site de l'ONF permet d'offrir un autre point de vue, celui des forêts, sur la Grande Guerre et ses particularités.

- Photographies

Série de photographies 'Ca fait partie du paysage' – Jean Richardot

A travers une série de photographies, Jean Richardot propose une approche de la Grande Guerre à travers les vestiges qui persistent dans les paysages actuels.

C) Analyse croisée et définitions des traces paysagères de la Grande Guerre

Après une analyse isolée, il s'agit ensuite de confronter, croiser, voir comparer les différents matériaux pour répondre à la problématique de recherche et aux hypothèses associées. Elle se fait selon plusieurs critères et permet par la suite de donner lieu à seconde grille qui permettra de croiser les matériaux pour en ôter une interprétation et ainsi répondre à la problématique et aux hypothèses.

Ces matériaux et leurs interprétations faite des traces paysagères sont guidés au regard du filtre du temps, mais aussi des législations, posant alors un cadre contextuel. Afin de comprendre les processus qui régissent les traces de guerre dans les polémopaysages, il paraît important de les situer face à des lois qui ont ainsi encadré le cadre législatif après la guerre.

Suite aux analyses indépendantes, les informations retirées seront alors :

- la trace : matérielle ou immatérielle ?
- la trace : visible ou invisible au regard ?
- la typologie des traces
- la période et date d'activation ou de refoulement de la trace
- Quelles réactions vis-à-vis de celle-ci ? l'oubli, l'effacement, le biaisement, la dissimulation, le refoulement, la mémoire

Traces matérielles (physiques)	Lieux plus que traces : les monuments commémoratifs, les mémoriaux, les cimetières militaires Plantes obsidionales, arbres mutilés Barbelés, munitions de guerre (ex : munitions de guerre), corps, objets
Traces immatérielles	Substances chimiques présentes dans les munitions de guerre

Figure 12 – Typologie des traces paysagères (Source : personnelle, 2020)

Résultat principal : Construction mémorielle et traces qui se révèlent, couplée avec les dynamiques naturelles (évolutions) et humaines (au sens de la société).

De cette analyse croisée et de la définition des typologies est alors ressorti une interprétation périodisée. L'approche théorique de ce mémoire, présentée dans un ordre chronologique, il apparaît évident pour continuer à comprendre les processus des traces paysagères de s'inscrire dans cette organisation temporel.

2.2 1919-1929 : Dualisme d'une guerre figée par les monuments et d'un paysage dévasté, entre l'urgence et la nécessité de requalifier les traces dans le paysage

Au lendemain de la guerre, la nécessité est à l'urgence de remettre en ordre et reconstruire. De 1919 à 1929 est défini une période décennale de Reconstruction. Les paysages sont décrits comme dévastés, lunaires¹⁶. La guerre a laissé des cratères béants, un paysage de désolation et d'apocalypse. Il est décrit comme « une peau d'orange » Le paysage est criblé de traces, d'empreintes de la guerre.

Le pays est endeuillé de ces 1,4 millions de morts. Avant même que la population veuille un toit, elle souhaite rendre hommage à ces combattants.

A) Les monuments construits, empreintes de la Grande Guerre dans les paysages

Les bornes Vauthier, traces matérielle de la ligne de front dans le paysage

Les bornes Vauthier, idée émerger d'une envie d'ériger des bornes pour matérialiser « la ligne de front telle quelle se trouvait le 18 juillet 1918, date à laquelle a été menée la première offensive, qui a marqué le retrait des allemand ». 118 bornes, intervenant comme traces paysagères de la guerre ont alors été érigés, (au départ, il devait y en avoir 240). Élément construit, ils sont partis prenant du paysage et sont, d'une certaine manière neutre vis-à-vis de la perception qu'en a la société.

¹⁶ Les paysages de l'immédiat après-guerre ont d'ailleurs fait l'objet d'inspiration pour des peintres, tel que Félix Vallotton.

Les monuments aux morts, construction d'empreintes dans les paysages urbains

A peine sorti de la guerre, voir même pendant le conflit, face à un pays endeuillé par la tragédie et les millions de vie fauchées par la Grande Guerre, une demande mémorielle émerge. Afin d'y répondre, plusieurs législations sont mises en place :

Loi 1915	Création du statut de « mort pour la France »
Loi du 27 avril 1916	Création d'un diplôme d'honneur des militaires morts pour la patrie
Loi du 25 octobre 1919	Prévoit le recensement des disparus de chaque commune française.

Pour répondre au deuil et à la demande d'honorer les Poilus, le territoire français se maille de monuments aux morts. Pour la première fois, on « nomme » les victimes, on accorde une identité de soldats, on les considère en tant qu'individu.

Ces monuments portent une dualité mémorielle. Ils sont à la fois mémoire collective, mémoire d'un soldat sacrifié qui est nommé et à la fois mémoire collective, de la commémoration de ces monuments qui portent le symbole. Ils sont avant tout une tentative de donner un sens aux 1,4 millions de morts, pour renforcer l'idée qu'ils sont tombés pour quelque chose.

Cet outil mémorielle et de souvenir des « morts pour la France » se déploient en effet, dès la sortie de guerre et apparaît comme l'élément le plus important avant même de reconstruire le pays. Entre 1918 et 1925, ce sont 30 000 monuments aux morts qui sont construits. La puissance mémorielle que sont ces monuments aux morts se traduit aussi par le maillage, le déploiement sur l'ensemble du territoire français qu'ils constituent. Chaque commune à sa stèle pour vient rappeler la Grande Guerre.

L'implantation du monument, au départ débat, est bien souvent érigé sur la place centrale et public de la commune. On soustrait ce rappel de la guerre aux champs de batailles impropres.

B) Une volonté d'oubli ou un refoulement mémorielle des traces sur les champs de bataille ?

L'oubli apparaît comme le mot d'ordre au sortir de la guerre. Le seul souvenir à l'ordre du jour est celui des morts, des combattants qui ne peuvent être oubliés. Quant au paysage de champs de bataille, il est désolation et fait l'objet de nombreuses réflexions.

Le plus enclin à parler de cet immédiat après-guerre et de ces paysages est Roland Dorgelès dans *Le Réveil des Morts*. Le roman met en scène la réalité des perceptions sociétales du paysage de l'après-coup, témoignant de la violence, de la désolation face au paysage. L'analyse du discours a permis d'en ressortir un champ lexical parle de lui-même : « rien épargné », « tas de décombres », « terrain vague jonché de gravats », « ravagée », « vaste

décharge », « village rasé », « ruines », « rafistolés » « il ne reste rien », « le mur n'existait plus », « la carcasse de la maison détruite », « il n'en restait que [...] », « ruines ».

S'impose alors l'impérieuse nécessité du nettoyage des anciens champs de bataille et l'enlèvement des dépôts de munitions. « Cette volonté de vivre et de cultiver a-t-elle été plus forte ici que l'envie de se souvenir ? Quelle place a occupé la question de la mémoire dans l'esprit des habitants de la région ? » (Masson-Loodts, 2014, p. 42) Des choix sont donc opérés dans les parcelles remise en culture après la guerre, et n'a donc pas été l'objet de hasard, mais plutôt de question économique qui vont influencer plus tard les choix des lieux de mémoire par défaut.

Les munitions, enfouissement et effacement des traces : les dépôts enterrés et zones de brûlage

Au sortir de la guerre, il y a donc une volonté d'effacement. On s'empresse d'effacer un certain nombre de marqueurs de la guerre. Les grandes calamités qu'on souhaite faire disparaître, ce sont les stocks d'armements de l'artillerie lourde mais aussi tous ceux laissés pendant les combats sur les champs de batailles. Deux destinations leurs sont consacrés : une parti sera vite enfouis dans des zones oubliés et d'autres seront détruites dans des zones destinés à cet effet, c'est le désobusage.

Oubliés de la Grande Guerre qui rejaillissent aujourd'hui, nombreux sont les enfouissements. Mais à cette époque ont à préférer les oublier. Les conséquences, sur le long terme, n'ont pas été pensé.

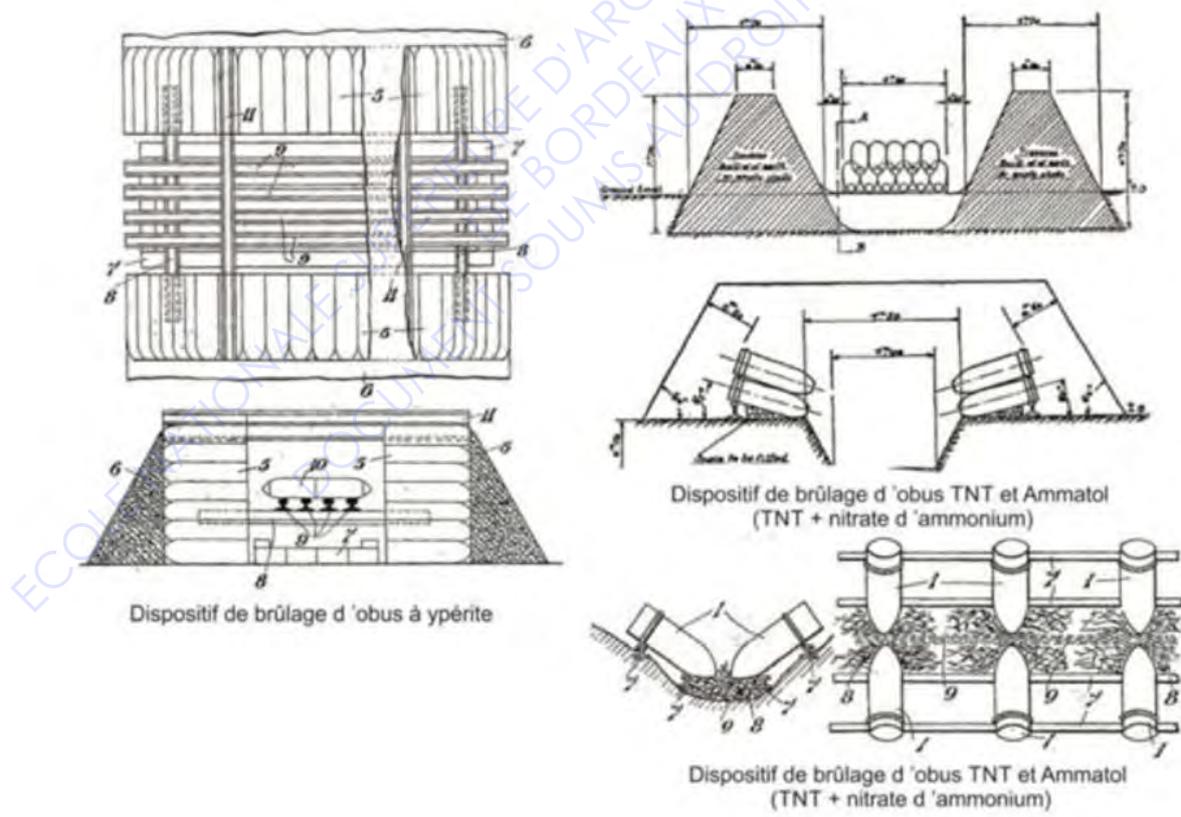


Figure 13 – Principe du brûlage d'obus et de gros calibre

Des traces paysagères biaisées, ressource de la guerre

En plus, de ces activités d'enfouissement et d'effacement de la mémoire des traces de ces stocks. L'heure après la guerre est au nettoyage des champs de batailles pour redonner vie. Sur les champs de bataille, le fer, devient une ressource, un gagne-pain. De ces paysans qui ne cultivent plus, faute de terres non exploitable, il entreprenne des « salvages », des « moissons de fer ». Ces traces inscrites dans les paysages sont alors biaisées.

De ce glanage sur les champs de batailles, ce sont surtout les corps et munitions qui sont retrouvés en grande quantité.

2.3 Une terre qui rejait sans cesse : des traces à oublier et des traces supports de mémoire

Cent ans se sont écoulés et pourtant ces « cent ans n'ont pas suffi pour venir à bout des déchets sans précédent ». Ces traces sont le quotidien de certains.

Traces matérielles à l'épreuve du temps : Les dépôts enterrés, les aires de brûlages deviennent immatérialité paysagère

Les dépôts enterrés précédemment cités et les aires de brûlages définies par les activités de désobusage industriel dans l'entre-deux guerres sont des traces qui ont été volontairement effacées de la mémoire collective, mais aussi qui ont été négligées. A la fois matérielle et immatérielle, c'est le temps et la réaction avec les processus naturels qui en définissent leurs propriétés. Elles sont objets de décomposition et sont aujourd'hui la cause de pollution dans nos sols. C'est parfois par l'activation des polluants, de son immatérialité que ces traces négligées sont réactivées. Dans le paysage, elles sont souvent lisibles car elle crée de vaste zone où la végétation ne pousse plus. Parfois, plus discrète dans le paysage, ces traces sont réactivées au moyen de la recherche. Pour exemple, on retrouve des sites aujourd'hui révélés tels que la « Place à Gaz », en forêt de Spincourt, le dépôt de Paardenmarkt. Ce sont des sites qui ont été effacés, de manière volontaire, de la mémoire collective.

Ces sites se sont éparpillés partout sur le territoire, ces chantiers/sites de destruction industrielle de munitions sont alors plongés dans l'oubli, parfois effacés des paysages. Le cadre réglementaire n'a ainsi pas tracé ces activités, volonté ?

L'inventaire des déchets de guerre, mené par l'association Robin des Bois nous montre l'activité que représente ces traces paysagères des munitions.

Traces matérielles à l'épreuve du temps : les corps

Les corps sont le second élément qui rejait sans cesse. C'est le quotidien de paysans. Jean-Luc Pamart en témoigne en effet :

« Tout les jours, il y a quelque chose de nouveau qui me rappelle cette histoire de 100 ans. Et cette terre, je la travaille, je la labour, mais elle n'oublie quand même pas tout. Elle ressort petit à petit tous ces obus, toutes cette ferraille, tous ce que les soldats ont laissé... 4 ans de guerre est dans la terre, sa reste complètement dans la terre. On ne triche pas avec la terre. »

Extrait du *Portrait de Jean-Luc Pamart, « le Paysan des Poilus » de Confrécourt/Vingré, (3'07), 23 octobre 2016*

2.4 Paradoxe de traces qui tendent à s'effacer et d'une perpétuité de l'héritage

Peu importe les traces paysagères, empreinte, signes, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, elles sont des marqueurs qui entretiennent le souvenir. Ces traces qui refont surfaces, se révèlent au grès du temps, émanent des processus complexes des dynamiques paysagères, naturelles, humaines, culturelles. Lorsqu'elles jaillissent du paysage, du sol, elles participent à la construction mémorielle de la Grande Guerre. Le paysage apparaît donc comme support mémoriel qui recèle sans jamais être scellé.

De plus, la transmission implique un changement d'état.

Aujourd'hui, ces traces de guerre, peuvent être perçues non pas comme des témoins directs, mais représentant un après-guerre. On estime à 500 ans pour enlever les traces et à 700 000 hommes égarés dans les paysages.

2.5 La perpétuité des traces paysagères, expression d'un patrimoine

Cette dernière sous-partie ouvre à une réflexion autour du patrimoine, découlant des questionnements de la mémoire. La définition première du patrimoine donnée par le CNRTL, centre national de ressources textuelles et lexicales, est un « ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants »¹⁷. Le patrimoine relie passé et présent. Il va dans la continuité des traces paysagères puisque le patrimoine, peut être à la fois matériel et immatériel.

Ouvre alors le champ à divers questionnements : Ces paysages ayant subi, vu la guerre, ne sont-ils pas tous des paysages patrimoniaux ? Ces paysages de guerre, où des traces subsistent ne sont-ils pas tous des paysages patrimoniaux du fait de leurs héritages ?

Les relations entre le patrimoine et le paysage, ont donné lieu au syntagme de *paysage patrimonial*, qui se définit par la mémoire, et désigne un lieu ayant pour vocation de conserver les lieux entre le paysage et la mémoire sociale. *Les petits lieux de la mémoire*, documentaire, présente d'ailleurs un certain nombre de ces lieux de mémoire. Parmi eux, il paraît intéressant de citer le site de la main de Massiges.

Le paysage-mémoire n'est perçu qu'après-coup, après un travail de remémoration et de reconstruction.

Selon l'Unesco, « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. [...] Ce qui rend exceptionnel le concept de patrimoine mondial est son application universelle. Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés. On définit plusieurs types (ou catégories) de patrimoine : les immeubles et les sites patrimoniaux (patrimoine immobilier), les documents et les objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), le patrimoine immatériel, les paysages culturels patrimoniaux, les personnages historiques décédés et les lieux et les événements historiques. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, « Notre patrimoine mondial »¹⁸.

¹⁷

<https://www.cnrtl.fr/definition/patrimoine#:~:text=masc.,PATRIMOINE%2C%20subst,masc.&text=1.,pour%20%C3%AAtre%20transmis%20aux%20descendants.>

¹⁸ Convention du patrimoine mondiale

Conclusion de la partie 2

Le paysage de guerre « se révèle au travers de la perception des traces du conflit qu'il offre à l'observateur dans un espace donné. Il renvoie à la capacité de l'homme de façonner un espace par des forces qui conduisent à la destruction, puis à la reconstruction » (Boulanger, 2001).

Dans ces paysages, les traces de la guerre rejaillissent constamment. C'est un paysage qui, au rythme lent de la nature, transpire la guerre. Divers enjeux régissent selon si les traces ont été oubliés, repris, biaisés, effacés, enfouis. Ils sont dépendant du type de traces, des enjeux politiques et économiques du temps de leur découverte mais aussi du lieu dans lesquelles elles s'inscrivent.

La transmission implique aussi un changement d'état. Les traces paysagères, état changeant au fil des dynamiques apparaît alors comme un outil de transmission de la mémoire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION GENERALE

Ce mémoire de recherche a donc cherché à déterminer la façon dont la paysages hérités de la Grande Guerre, chargé de traces, matérielles et immatérielles, participent à la transmission et à la mémoire du conflit. Cette étude a abordé le premier conflit mondial, sous l'angle historique pour en comprendre son inscription dans les paysages.

Il s'agissait dans ce mémoire, d'établir une méthode de recherche questionnant les typologies de traces paysagères, découlant d'un travail d'analyse de matériaux et de discours divers déjà existants et ainsi rassemblés au sein d'une analyse croisée. Ces traces-supports agissent comme des éléments déclencheurs et reflètent les agissements sociétaux. De cela, a été mise en lumière la place des traces paysagères vis-à-vis des processus de transmission à travers le prisme temporel.

La méthodologie mise en place proposait non pas directement de produire des connaissances sur ces traces paysagères, mais plutôt sur leurs caractères oubliés, effacés, enfouis, biaisés, refoulés, activés, dissimulés, révélés ainsi que mémoriels. A l'heure où les paysages sont les derniers témoins de la Grande Guerre, les traces qui rejaillissent des paysages ont une valeur d'autant plus importante. Elles sont support de la transmission mémoriel. Néanmoins, un paradoxe subsiste, les marqueurs mémoriels tendent petit à petit à disparaître et malgré tout on estime à 500 ans encore la découverte de certaines d'entre-elle.

Finalement, il s'agissait de tirer parti d'une démarche basée sur l'introspection combinant image et discours au regard du prisme temporel et des aspirations sociétales. D'autre part, même s'il n'a pas été possible d'appliquer une méthode d'observation paysagère sur les lieux, le traitement du sujet tel qu'il a été entrepris a permis d'offrir une réflexion large, qui s'insère dans une réflexion qui en est que l'amorce.

Cette étude a ouvert le champ à la question du patrimoine, notion complexe qui pourrait être amplement documenté et interrogé. Cette première approche, généralisée permet donc une première entrée. Il faut considérer cette étude comme une étape, comme la proportion d'une recherche.

Glossaire : Pour un vocabulaire commun de la guerre ...

Abri : Lieu où l'on peut se mettre à l'abri du danger et des intempéries. Les abris se développent particulièrement lors de la guerre de position, et sont bien souvent creusés dans le flanc d'une tranchée, en contrebas.

Artillerie : Ensemble de matériels de guerre aux armes vouées à projeter à distance, sur l'adversaire divers projectiles lourds et conséquents. L'artillerie a pour but de soutenir l'infanterie (forces au sol) ou d'affaiblir l'ennemi par la destruction de ses équipements.

Barbelé : Structure légère, « ronce artificielle » ou « fil de fer en ronce », le barbelé se compose d'un fil de fer garni de pointes. C'est un élément important placé dans le *No Man's Land* et surtout devant les tranchées de première ligne, pour se protéger et se défendre. Il vise à empêcher et ralentir les troupes ennemies. Le fil barbelé est fixé sur des montants, généralement installé en plusieurs lignes successives, dénommés « réseaux ».

Belligérant : Pays prenant partie et participant à une guerre.

Boyau : Voie de communication desservant les lignes de tranchées. Le boyau est plus étroit que la tranchée.

Caillebotis : Élément placé sur le sol des tranchées et boyaux. Les caillebotis sont généralement en bois et permettent la circulation malgré les intempéries et la boue.

Char : Aussi connu sur la dénomination de « char d'assaut », « cuirassé terrestre », « tank » en anglais, et « Panzer » en allemand. Il désigne un engin, un véhicule blindé et motorisé, servant dans les combats comme système d'arme mobile constituée d'un canon en tourelle, de mitrailleuses, etc. *Leur première utilisation est l'œuvre des Anglais,*

sur la Somme, le 15 septembre 1916. Les chars français sont utilisés pour la première fois au Chemin des Dames, le 16 avril 1917. En 1918, ils jouent un rôle militaire décisif.

Cratère : Élément caractéristique du paysage et plus particulièrement du *No Man's Land*. Il est provoqué par l'explosion d'un obus. Le cratère peut également devenir un abri provisoire pendant une attaque ou au cours d'une patrouille.

Défensive : Tactique militaire, opposée à l'offensive qui consiste à défendre un lieu, une zone contre une attaque.

Entonnoir : Excavation produite dans le sol par l'explosion d'une mine, mais aussi par un trou d'obus large.

Explosif : Mélange de corps, de substances chimiques hautement énergétiques qui se décompose violemment.

Front : Zone de combat et frontière séparant deux forces combattantes opposées et qui est contestée.

Gaz : Arme utilisant des substances (chimiques), ayant des conséquences toxiques. *Les gaz de combat sont employés pour la première fois par l'armée allemande le 22 avril 1915, sur le front d'Ypres.*

Guerre : Etat de conflit engageant une lutte armée entre des Etats, en vue de défendre un territoire, un droit ou pour conquérir.

Infanterie : Corps de l'armée, composé de soldats à pied qui combattent.

Mine : Amas ou charge d'explosifs, particulièrement puissants, que l'on disposait sous les lignes de tranchées adverses. Par extension, la « mine » évoque aussi l'ensemble du cheminement souterrain creusé à cet effet. Leurs conséquences sont la

création d'entonnoirs et des galeries de mines qui marquent les paysages.

No Man's Land : Littéralement, « la terre de personne », étendue de terrain ravagé, situé et séparant les lignes de tranchées adverses, souvent composé de réseaux de barbelés.

Observatoire : Position élevée permettant d'avoir une vue sur le champ de bataille et utile dans

Percée : Technique offensive qui consiste à créer une rupture dans le front adverse.

Pilonnage : Technique militaire caractérisée par un bombardement intense et systématique d'une zone.

l'élaboration de la tactique militaire, notamment pour l'artillerie.

Obus : Projectile d'artillerie, renfermant un chargement militaire (explosif, fumigène, chimique, incendiaire, etc.) propulsé par une charge arrière initiale dans un canon.

Offensive : Opération militaire consistant à prendre l'initiative d'attaquer (mettant généralement en jeu d'importants moyens), en opposition à la défensive.

Poilu : Nom donné pour désigner les soldats français de la Guerre 1914-1918. Il est synonyme de virilité, de bravoure, de courage, et émane des difficiles conditions de la guerre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGES
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Bien que le Travail Personnel d'Etudes et de Recherche soit présenté, à juste titre, comme une initiation, un parcours solitaire, nous nous trouvons accompagné tout au long de cette recherche. Les échanges, tant avec les enseignants-chercheurs qui m'ont encadrée, qu'avec des proches qui ont participé à ma posture et la construction de ce travail. C'est pourquoi, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué au bon avancement de ce mémoire d'initiation à la recherche.

Je tiens à remercier sincèrement l'équipe d'enseignants-chercheurs qui encadrent ce module du cursus de la formation de paysage, effectuant ainsi le suivi en semestre 8 et semestre 9 : Bernard Davasse, Rémi Bercovitz, Serge Briffaud, Benjamin Chambelland, Emmanuelle Heaulmé, Thomas Maillard, Cyrille Marlin, Alexandre Moisset, Philippe Woloszyn, Laura Menatti.

Plus particulièrement, je suis reconnaissante envers Rémi Bercovitz qui m'a suivie depuis les prémices de la formulation de mon sujet ; Benjamin Chambelland, qui a pris la suite de ce suivi ; ainsi que Bernard Davasse, qui a aussi suivi mon avancée et pour le temps qu'il a pu m'accorder dans les moments de doutes qui ont accompagné ce travail de recherche.

Ce travail de recherche n'aurait également pas pu voir le jour sans Isabelle Masson-Loodts, archéologue et historienne de l'art, devenu aussi journaliste indépendante et réalisatrice. Elle contribue largement à alimenter le sujet du paysage de la Grande Guerre et je la remercie pour la discussion qu'elle m'a accordée. Mes remerciements sont aussi destinés à Cinéphage Productions, qui m'a transmis en toute confiance le documentaire *La Zone Rouge*, de Tristan Thil.

Un dernier merci, à tous les relecteurs, du fond et de la forme, qui m'ont beaucoup aidée par leurs remarques pertinentes et pour la correction.

Bibliographie

De l'état de l'art

Ouvrages :

Amat, J.-P. (2015). *Les forêts dans la Grande Guerre : Histoire, mémoire, patrimoine*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 548 p.

Besse, J.-M. (2018). *La nécessité du paysage*, Marseille, Édition Parenthèses, 128 p.

Biraben, A. (2005). *Les cimetières militaires en France. Architecture et paysage*, Paris, L'Harmattan, 216 p.

Grant, R.-G. (2012). *Les 1001 batailles qui ont changé le cours de l'histoire*, Paris, Edition Flammarion, 960 p.

Hubé, D. (2016). *Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre*, Paris, Michalon Editeur, 284 p.

Lacoste, Y. (2003). *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Paris, Edition Armand Colin/VUEF, 413 p.

Le Naour, J.-Y. (2008). *La Grande Guerre. Un conflit terrible, une génération sacrifiée, la France meurtrie*, Paris, Editions First, 160 p.

Lévy, J., & Lussault, M., (dir.). (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin, 1033 p.

Masson-Loodts, I. (2014). *Paysages en bataille : Les séquelles environnementales de la Grande Guerre*, Bruxelles, Editions Nevicata, 102 p.

Paquot, T. (2016). *Le Paysage*, Paris, Edition La Découverte, 128 p.

Virilio, P. (2008). *Bunker Archéologie*, Paris, Editions Galilée, 127 p.

Articles scientifiques et périodiques :

Amat, J.-P. (1987). « Guerre et milieux naturels : les forêts meurtries de l'Est de la France, 70 ans après Verdun », *L'Espace géographique*, tome 16, n°3, p. 217-233. [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1987_num_16_3_4253

DOI : <https://doi.org/10.3406/spgeo.1987.4253>

Becker, A. (2018). « Palimpsestes : barbelés en Grande Guerre », *Mémoires en jeu*, vol. 7, Paris, Editions Kimé, pp. 106-111.

Bertrand, G. (1995). « Le paysage entre la Nature et la Société », In A. Roger (Eds.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Editions Champ Vallon, pp. 88-108.

Boulanger, P. (2001). « Le paysage de guerre dans le canton de Lassigny (Oise) », *Ruralia*, 25 p. [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/216>

Chouquer, G. (2007). *Le paysage ou la mémoire des formes*, pp. 43-52.

URL : http://www.projetcoal.org/coal/wp-content/uploads/2011/02/04-Chouquer_Cosmo-15.pdf

Galmiche, X. (2018). « Le paysage : sur le seuil de la mémoire », *Mémoires en jeu*, vol. 7, Paris, Editions Kimé, pp. 84-86.

Jacquemot, S. (2014). « Regard archéologique sur les villages martyrs de la Grande Guerre en Lorraine », *Archéopages*, pp. 140-147. [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/641?lang=es>

DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.641>

Jansen-Verbeke, M. & George W. (2015). « Les paysages mémoriels de la Grande Guerre (1914-1918) : un changement de paradigme dans la recherche sur le tourisme de mémoire », *Tourism Review*. [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/viatourism/485>

DOI : <https://doi.org/10.4000/viatourism.485>

Ministère des Armées. (2018). « Paysages en guerre, paysages de guerre », *Les chemins de la mémoire* (numéro hors-série), 100 p.

Jurgenson, L. (dir.). (2018). « La mémoire se fond-elle dans le paysage ? », *Mémoire en jeu*, vol. 7, Paris, Editions Kimé, pp. 40-42

Lebedev, S. (2018). « Il ne restera que le paysage », *Mémoires en jeu*, vol. 7, Paris, Editions Kimé, pp. 62-65.

Phay, S. (2018). « Les paysages-mémoires au Cambodge », *Mémoires en jeu*, vol. 7, Paris, Editions Kimé, pp. 87-92.

Sgard, A. (2018). « Questionner le paysage et la mémoire. Empreintes, traces, marques », *Mémoires en jeu*, vol. 7, Paris, Editions Kimé, pp. 117-121.

Steinbach, F., & Husson, J.-P. (2007). « Palimpsestes et héritages des polémopaysages dans les massifs du Saillant de Saint-Mihiel », In J.-L. Dupouey, E. Dambrine, C. Dardignac, M. George-Leroy (Eds.), *La mémoire des forêts*, Actes du colloque : Forêt, archéologie & environnement, 14 – 16 décembre 2004, Nancy, ONF, INRA, DRAC Lorraine, pp. 285-294. [En ligne].

URL : https://www2.nancy.inra.fr/collectif/sylva2004/textes/actes/pdf_final/memoire_des_forets.pdf

Taborelli, P., Devos, A., Laratte, S., Brenot, J., Bollot, N., Cancès, B. & Desfossés, Y. (2017). « Apport des plans directeurs et de l'outil LiDAR aéroporté pour la caractérisation des impacts morphologiques de la Grande Guerre : exemple de la cote 108 (Berry-au-Bac, France) ». *Géomorphologie : relief, processus, environnement*. [En ligne].

URL : <https://journals.openedition.org/geomorphologie/11711>

DOI : <https://doi.org/10.4000/geomorphologie.11711>

Van Ypersele, L. (2013). « Tourisme de mémoire, usages et mésusages : le cas de la Première Guerre mondiale », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 116, pp. 13-21. [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/temoigner/267>

DOI : <https://doi.org/10.4000/temoigner.267>

Vayssièrre, B. (2009). « Relever la France dans les après-guerres : reconstruction ou réaménagement ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, 2009, 10 (236), p. 45-60.

URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-4-page-45.htm>

DOI : <https://doi.org/10.3917/gmcc.236.0045>

Warnke, M. (2000). « Du champ de bataille au paysage de guerre », *Les Carnets du paysage*, n°5 : 'Le paysage et la guerre', pp. 44-61.

Thèse :

De Matos-Machado, R. (2018). *Paysages de guerre et Lidar : de la caractérisation des polémoformes à la conservation des patrimoines naturel et culturel de la forêt domaniale de Verdun (Meuse, France)*, Thèse de doctorat de géographie, Université Sorbonne-Paris-Cité. [En ligne].

URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02128272/document>

Taborelli, P. (2018). *Les conditions géographiques et l'organisation spatiale du front de la Grande Guerre – Application à l'évacuation environnementale post-conflit en Champagne-Ardenne (France)*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne. [En ligne].

URL : <http://www.theses.fr/2018REIML004>

Conférences en ligne :

Amat, J.-P. (2018). *Paysages de la Zone rouge, un co-développement entre nature et culture (1918-2018) ?*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine. [En ligne].

URL : <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/paysages-de-la-zone-rouge-un-co-developpement-entre-nature-et-culture-1918-2018>

Becker, A. (2015). *Les paysages de la Grande Guerre, entre mémoire et imaginaire (1914-2014)*, Casa de la Velázquez. [En ligne].

URL : <https://www.casadevelazquez.org/de/recherche-scientifique/podcasts/noticia/les-paysages-de-la-grande-guerre-entre-memoire-et-imaginaire-1914-2014/>

Sites consultés :

Site de Ressources de géographie pour les enseignants

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

URL : <https://www.cnrtl.fr/>

Site de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

URL : <https://www.centenaire.org/fr>

Site de Paysages en Bataille, l'environnement sur le front de la Grande Guerre (Isabelle Masson-Loodts)

URL : <http://www.paysagesenbataille.be/>

<http://www.cheminsdememoire-nordpasdecals.fr/>

Site Le média de l'histoire

URL : https://www.herodote.net/La_Grande_Guerre_ou_Premiere_Guerre_mondiale-synthese-60.php

Site de l'Histoire pour tous de France et du Monde

URL : <https://www.histoire-pour-tous.fr/chronologies/4964-chronologie-de-la-premiere-guerre-mondiale-14-18.html>

Site du Collectif de Recherche International et de Débat sur la Guerre de 1914-1918

URL : <https://www.crid1418.org/>

Conseil de l'Europe. (2000). *Convention européenne du paysage*.

URL : <https://rm.coe.int/168008062a>

Ouvrages :

Dorgelès, R. (1923). *Le réveil des morts*, Paris, Editions Albin Michel, 311 p.

URL : https://books.google.fr/books/about/Le_R%C3%A9veil_des_morts.html?id=f3xUhRR1x58C&printsec=frontcover&source=kp_read_button&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (extrait)

Hubé, D. (2016). *Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre*, Paris, Michalon Editeur, 284 p.

Législations (rapport d'archives) :

Conchon, M., & Guilpin, T. (2018). *Guide des sources sur les dommages de guerre : destructions, réparations, indemnités (XIXe - XXe siècles)*, Archives Nationales, France. [En ligne].

URL : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/mm/media/download/FRAN_ANX_012118.pdf

Favreau, R. (1964). Les archives des dommages de guerre, 1914-1918 et 1935-1945 : leçons d'une expérience. *La Gazette des archives*, n°45. p. 55-64. [En ligne].

URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1964_num_45_1_1781

DOI : <https://doi.org/10.3406/gazar.1964.1781>

Vidéos :

Masson-Loodts, I. *Paysages en bataille*, Chaîne Youtube. [En ligne].

URL : https://www.youtube.com/channel/UCVAdV_vrnMUqnbEaIQVvUnA

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2014). *Cultiver son champ de bataille*, Youtube. [En ligne].

URL : https://www.youtube.com/watch?v=tbNvIM_3qJ0&ab_channel=Minist%C3%A8redel%27Agricultureetdel%27Alimentation

Surcin, J.-M. (2019). *Les Petits Lieux De La Grande Guerre*, Youtube. [En ligne].

URL : https://www.youtube.com/watch?v=sIErvsk5jzl&ab_channel=Jean-MarcSurcin

Documentaire :

Masson-Loodts, I. (2018). *Un héritage empoisonné*, Ambiances...asbl, Promenons-nous dans les bois (studio EJT Labo) et Luna Blue Film.

Thil, T. (2016). *La Zone Rouge*, Cinéphage productions.

Sites :

Site de Robin des Bois, association pour la protection de l'Homme et de l'environnement

URL : <https://robindesbois.org/>

Site de l'ONF, Office national des forêts : 14-18, les forêts dans la Grande Guerre

URL : http://www1.onf.fr/forets-grande-guerre/@_@index.html

Site de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale : Série de photographies « ça fait partie du paysage », de Jean Richardot

URL : <https://www.centenaire.org/fr/autour-de-la-grande-guerre/photographie-artistique/ca-fait-partie-du-paysage-jean-richardot>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Résumé :

Sur les traces des polémopaysages de la Grande Guerre : Entre mémoire et oubli d'un héritage qui rejaillit

Ce travail personnel d'étude et de recherche s'inscrit dans la recherche paysagère, pouvant faire l'objet d'actions ou de projets de paysage. Il porte un intérêt sur les paysages de guerre, et particulièrement sur ceux de la Première Guerre mondiale, dite Grande Guerre. Conflit majeur du XX^e siècle, il s'est puissamment imprimé dans les paysages des 750 km de front du Nord-Est de la France et est encore visible aujourd'hui. La transmission de cet événement est alors questionnée, dans ce travail, par le biais des traces paysagères, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. De cet héritage cédé, les séquelles et traces paysagères de la guerre sont donc l'objet de cette recherche. En effet, ils n'ont pas toujours été l'objet d'attention. Dans la mémoire collective, quand on évoque ce qui reste de la guerre, en ressort les monuments aux morts du paysage urbain qui figent la guerre.

Il s'agit, dans ce mémoire, d'établir une méthode de recherche questionnant les typologies de traces paysagères, découlant d'un travail d'analyse de matériaux et de discours divers déjà existants et ainsi rassemblés au sein d'une analyse croisée. Ces traces-supports agissent comme des éléments déclencheurs et reflètent les agissements sociétaux. De cela, sera mise en lumière la place des traces paysagères vis-à-vis des processus de transmission à travers le prisme temporel : l'oubli, l'effacement, le biaisement, le refoulement, et la mémoire.

Mots-clés : paysages de guerre, polémopaysages, traces paysagères, matérielles, immatérielles, transmission, héritage, mémoire, oubli, effacement, rejaillir, patrimoine

Abstract :

On the tracks of the Great War landscapes: between collective memory and coming up heritage

This personal work of study and research is part of a landscape research that can be the subject of actions or landscape projects. This work shows an interest to the war landscapes, very especially to those of the First World War, also called the Great War. As one of the major conflicts of the 20th century, it has deeply imprinted the 750 kilometre landscape of France North East front. The traces are still visible to this day. The transmission of this event is thus questioned, in this work, thanks to the material or immaterial landscape traces. From this left heritage, the after effects and landscape traces of the war are consequently the matter of this research. Indeed, they were not always brought to attention. In the collective memory, when we mention what is left from the war in the urban landscape, the war memorials come first as a set image. In this paper, the objective is to establish a research method questioning the different types of landscape traces. It arises from the analysis of materials and pre-existing speeches, collected in a cross-referenced analysis. These traces and formats act as triggering factors and they also display society schemes. From this, the place of landscape traces will be highlighted towards the transmission process through the time prism: the forgetting, the erasure, the distorted perception, the controlling and the memory.

Keywords : war landscape, polemolandscapes, landscape traces, material, immaterial, transmission, heritage, memory, forgetting, erasure, coming up,